

# Insee Conjoncture

Midi-Pyrénées



N° 5

Mai 2015

**Le bilan économique**  
**L'économie régionale au ralenti sauf**  
**dans l'aéronautique et le spatial**

Les différentes analyses de ce bilan économique 2014 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : AUAT-Otie, Banque de France, Direccte, Dreal, Draaf, DRRT. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



**aua / t**



#### **Avertissement**

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2015. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

#### **Signes conventionnels utilisés**

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

# Sommaire

<b>Synthèse régionale</b>	<b>4</b>
L'économie régionale au ralenti sauf dans l'aéronautique et le spatial	
<b>Cadrage national</b>	<b>5</b>
En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère	
<b>Emploi</b>	<b>6</b>
Légère baisse de l'emploi salarié privé en 2014	
<b>Chômage</b>	<b>9</b>
Hausse du chômage en 2014	
<b>Démographie d'entreprises</b>	<b>12</b>
Plus de création, moins de défaillances	
<b>Agriculture</b>	<b>15</b>
Le revenu agricole encore en baisse	
<b>Construction et marché de l'immobilier</b>	<b>17</b>
La construction de logements ne redémarre toujours pas	
<b>Tourisme</b>	<b>20</b>
Année maussade malgré le retour de la clientèle d'affaires et étrangère dans les hôtels	
<b>Transports</b>	<b>23</b>
Moins de trafic en 2014	
<b>Aéronautique et spatial</b>	<b>27</b>
Un très bon cru 2014 pour l'aéronautique et le spatial	
<b>Immobilier d'entreprises</b>	<b>30</b>
Une année dynamique pour le marché toulousain d'immobilier d'entreprise	
<b>Recherche</b>	<b>32</b>
Les outils de valorisation et de transfert de technologie public-privé de plus en plus utilisés	
<b>Activité bancaire</b>	<b>34</b>
Hausse des crédits à moyen et long terme	
<b>Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées</b>	<b>35</b>
Fléchissement de l'emploi salarié marchand, hausse du chômage et baisse de la fréquentation touristique se conjuguent en 2014	
<b>Définitions</b>	<b>38</b>

# Synthèse régionale

## L'économie régionale au ralenti sauf dans l'aéronautique et le spatial

Bertrand Ballet (Insee)

En 2014, la croissance de l'économie française est faible. L'activité est portée par les services et l'agriculture alors que la production se replie dans l'industrie manufacturière et recule fortement dans la construction. La consommation reste ainsi le principal moteur de la croissance française en 2014. Elle est soutenue par une augmentation du pouvoir d'achat des ménages alors que les prix sont stables. L'emploi total ne progresse légèrement que grâce à la montée en charge des emplois aidés dans les secteurs non marchands.

### En Midi-Pyrénées, l'emploi salarié privé baisse légèrement 2014

En 2014, l'emploi salarié se replie légèrement dans les secteurs marchands non agricoles de Midi-Pyrénées, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 2009 et malgré un rebond en fin d'année. La région demeure toutefois parmi les régions françaises où la situation se dégrade le moins. Le marasme persistant du secteur de la construction pèse sur l'emploi régional. Le commerce et l'intérim sont peu dynamiques. Seuls l'industrie et surtout les services marchands créent un solde net de postes supplémentaires. Ainsi, Midi-Pyrénées est la seule région, avec la Corse, où l'emploi industriel progresse en 2014, notamment grâce à l'agroalimentaire et au secteur de l'énergie. Dans les services marchands, les services aux entreprises et d'information-communication sont les plus dynamiques. L'évolution de l'emploi n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire régional. Les pertes sont concentrées sur trois départements : les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Gers. À l'inverse, la Haute-Garonne concentre l'essentiel des embauches et l'emploi toulousain est le plus dynamique.

### Hausse du taux de chômage en 2014 et recours accru aux dispositifs d'aide

L'atonie de l'emploi dans une région fortement attractive entraîne une augmentation du taux de chômage régional (+ 0,5 point entre fin 2013 et fin 2014), un peu plus forte qu'en France métropolitaine (+ 0,4 point). Fin 2014, il touche 10,4 % des actifs de Midi-Pyrénées contre 10,0 % en France métropolitaine. Il augmente dans tous les départements de la région : de

+ 0,1 point dans le Lot et en Aveyron à + 0,7 point en Tarn-et-Garonne et de + 0,4 à + 0,5 point dans les autres départements. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi continue d'augmenter sans discontinuer depuis fin 2007 dans la région comme au niveau métropolitain. Avec la faiblesse de l'activité, les entreprises ont davantage recours au dispositif d'activité partielle, notamment dans la construction et l'ingénierie. Le nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé augmente en 2014 mais la formation en alternance recule.

### Un très bon cru 2014 pour l'aéronautique et le spatial

En Midi-Pyrénées, plus d'un salarié sur dix travaille dans une entreprise de la filière aéronautique. En 2014, Airbus vend et livre davantage d'avions qu'en 2013, année déjà exceptionnelle. L'augmentation de la production du constructeur européen rejaillit sur celle de la chaîne d'approvisionnement industrielle qui suit la cadence. Dans l'ingénierie, le rythme de l'activité faiblit et les perspectives s'assombrissent en lien avec la fin des grands programmes aéronautiques. 2014 est aussi une très bonne année pour le spatial avec une forte augmentation des prises de commandes de satellites par les constructeurs implantés à Toulouse.

Midi-Pyrénées est la 1<sup>ère</sup> région pour l'effort de recherche-développement (en % du PIB) notamment grâce aux dépenses des grandes entreprises de la construction aéronautique et spatiale. La recherche publique régionale est aussi l'une des plus importantes en France. Dans ce domaine, l'année 2014 est marquée par la montée en charge du Programme d'Investissements d'Avenir, avec l'inauguration de l'Espace Clément Ader sur le campus Montaudran-Aerospace de Toulouse et l'utilisation accrue des outils de valorisation et de transfert de technologies vers les entreprises.

### Le revenu agricole encore en baisse

L'année 2014 a été mouvementée au plan géopolitique. L'embargo russe touche et inquiète tous les secteurs de l'agroalimentaire, notamment celui des fruits et légumes et les agriculteurs de Midi-

Pyrénées doivent composer, plus que jamais, avec la concurrence espagnole, polonaise, italienne. Les comptes prévisionnels font apparaître une baisse du revenu agricole 2014 pour toutes les orientations de production, hormis en viticulture et en production laitière. Pour les céréaliculteurs, les cours des matières premières agricoles décrochent, la récolte mondiale étant surabondante.

### La construction de logements ne redémarre toujours pas

En 2014, 22 000 logements sont autorisés à la construction en Midi-Pyrénées. C'est nettement moins qu'en 2013. La tendance est la même en France métropolitaine. Sur le marché immobilier, les ventes d'appartements neufs reculent entre 2013 et 2014 alors que leur prix baissent pour la 1<sup>ère</sup> fois en 30 ans. La production de crédits à l'habitat rechute entraînée par cette baisse du marché de la construction neuve. La construction de locaux d'activité est aussi en berne : les surfaces autorisées diminuent sensiblement, en particulier dans l'hébergement hôtelier, le commerce et les exploitations agricoles ou forestières. Dans l'agglomération toulousaine, le marché immobilier de bureaux reste stable grâce à des opérations d'envergure dans le secteur aéronautique et une demande toujours active des PME.

### Une année touristique maussade

En 2014, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques de Midi-Pyrénées diminue de 3 % par rapport à 2013. Cette baisse fait suite au fort recul de l'année précédente, lié aux inondations du mois de juin. En 2014, les hôtels limitent la baisse de fréquentation grâce au retour des touristes étrangers et de la clientèle d'affaires. Mais les campings et les autres hébergements touristiques souffrent particulièrement de la météo maussade de l'été.

En 2014, le transport de passagers diminue en Midi-Pyrénées pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Il baisse légèrement dans les aéroports et un peu plus fortement dans les gares ferroviaires.

# Cadrage national

## En 2014, l'économie française croît faiblement, le pouvoir d'achat des ménages accélère

### Légère accélération de l'activité mondiale

En 2014, l'activité mondiale accélère légèrement : la reprise s'affermi dans les pays avancés, tandis que la croissance fléchit dans la plupart des pays émergents.

Dans les pays avancés, l'accélération de l'activité recouvre un décalage conjoncturel entre d'une part les pays anglo-saxons et d'autre part la zone euro. Ainsi, l'activité progresse à un rythme soutenu dans les premiers. La zone euro, en revanche, après deux années de contraction de l'activité, ne renoue que timidement avec la croissance et les hétérogénéités y restent fortes. La croissance de la zone se redresse surtout à la fin de l'année, sous l'effet notamment de deux *stimuli* extérieurs : d'une part le prix du pétrole baisse fortement au second semestre, d'autre part l'euro se déprécie nettement par rapport au dollar.

Dans les pays émergents, l'activité ralentit pour la quatrième année consécutive, sous l'effet de l'essoufflement de la croissance chinoise, mais aussi de la dégradation dans plusieurs autres grands pays, notamment le Brésil et la Russie.

### L'économie française croît faiblement

En 2014, le PIB de la France progresse de 0,2 % après +0,7 % en 2013 (*figure 1*).

#### 1 Évolution du PIB en volume et contribution à cette évolution



(1) : y compris institutions sans but lucratif au service des ménages.

Champ : France

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

La demande intérieure hors stocks est le principal contributeur à la croissance du PIB, à hauteur de +0,5 point, comme en 2013. La consommation des ménages accélère légèrement (+0,6 % après +0,4 % en 2013). La demande intérieure est également soutenue par le dynamisme des dépenses de consommation des administrations publiques (+1,6 %, comme en 2013), tandis que leur investissement recule fortement (-6,9 % après +0,1 % en 2013). L'investissement des entreprises non financières se redresse (+2,0 % après +0,5 % en 2013), alors que l'investissement des ménages, principalement en logements, se replie pour la troisième année consécutive (-5,3 % en 2014). Au total, l'investissement de l'ensemble des secteurs se replie en 2014 (-1,2 %) plus fortement qu'en 2013 (-0,6 %).

En 2014, les exportations (*figure 2*) gagnent en dynamisme (+2,4 % après +1,7 % en 2013). Mais les importations accélèrent plus vivement (+3,8 %, après +1,7 %). Au total, la contribution des échanges extérieurs à la croissance du PIB devient négative (-0,5 point après une contribution neutre en 2013).

Par branche, l'activité est portée par les services marchands (+0,5 % après +0,7 %), les services non marchands (+1,0 % après +1,2 %) et l'agriculture (+8,5 % après -1,9 %). L'activité de la branche énergie-eau-déchets se replie fortement (-2,1 % après +2,2 % en 2013), en raison d'un climat doux en début comme en fin d'année. La construction recule fortement (-3,6 %), après une quasi-stabilisation en 2013 (+0,1 %). L'activité dans l'industrie manufacturière se replie (-0,7 % après +0,5 %).

### Le pouvoir d'achat rebondit

Le pouvoir d'achat rebondit (+1,1 % après -0,1 % en 2013). En termes nominaux, le revenu des ménages gagne en dynamisme (+1,1 % après +0,7 % en 2013), alors que les prix de la consommation décélèrent de nouveau nettement (0,0 % après +0,8 % en 2013).

#### Avertissement

Dans le cadrage national, les évolutions sont en moyenne annuelle ; elles sont principalement en glissement annuel (T4 2014 / T3 2013) pour les autres évolutions du Bilan, ce qui peut expliquer certains écarts entre les chiffres du cadrage national et le reste du Bilan économique régional.

### L'emploi total croît légèrement

L'emploi salarié marchand non agricole recule légèrement (-0,2 %), en raison du faible rythme de croissance de l'activité. Mais, grâce aux créations nettes d'emplois dans les branches non marchandes, principalement des contrats aidés (notamment la montée en charge des emplois d'avenir), l'emploi total augmente en moyenne sur l'année (+0,3 %) et le taux de chômage est quasi stable en moyenne annuelle (10,2 % après 10,3 % en 2013).

#### 2 Le PIB et les opérations de biens et services

	Évolution en volume aux prix de l'année précédente (en %)			en milliards d'euros	Contribution à la croissance du PIB en volume
	2012	2013	2014		
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>	<b>2 060,9</b>	<b>0,2</b>
Importations	0,7	1,7	3,8	630,1	-1,2
<b>Consommation effective des ménages, dont :</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>1 464,8</b>	<b>0,7</b>
- dépense des ménages	-0,3	0,4	0,6	1 094,9	0,3
- dépense individualisable des administrations	1,5	1,6	1,6	546,0	0,4
Consommation collective des administrations publiques	1,4	1,9	0,8	175,9	0,1
<b>Formation brute de capital fixe, dont :</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,2</b>	<b>443,1</b>	<b>-0,3</b>
- entreprises non financières	-0,2	0,5	2,0	248,8	0,2
- ménages	-2,1	-1,5	-5,3	98,8	-0,3
- administrations publiques	1,8	0,1	-6,9	75,2	-0,3
Variations de stocks (contribution à la croissance)	-0,6	0,2	0,2	10,0	0,2
Exportations	2,5	1,7	2,4	593,6	0,7

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

# Emploi salarié

## Légère baisse de l'emploi salarié privé en 2014

En 2014, l'emploi salarié se replie légèrement dans les secteurs marchands non agricoles de Midi-Pyrénées, pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 2009 et malgré un rebond en fin d'année. Le marasme persistant du secteur de la construction pèse sur l'emploi régional. Le commerce et l'intérim sont peu dynamiques. Seuls l'industrie et surtout les services marchands créent un solde net de postes supplémentaires. La Haute-Garonne concentre l'essentiel de ces embauches tandis que l'emploi lotois est le plus dynamique.

Dominique Fiche (Directe), Bertrand Ballet (Insee)

Fin 2014, 662 100 personnes sont salariées des secteurs marchands non agricoles (hors particuliers employeurs) de Midi-Pyrénées. Ce champ correspond à un peu plus de la moitié (54 %) des emplois de la région. Les autres sont le plus souvent occupés par des salariés de secteurs principalement non marchands (administration, enseignement, santé et action sociale, 30 %) et des non-salariés (13 %). Les salariés des particuliers employeurs représentent moins de 2 % de l'emploi régional.

En 2014, l'emploi salarié privé fléchit légèrement en Midi-Pyrénées (-0,1 %) pour la première fois depuis 2009. Ce léger repli fait suite à deux années de ralentissement des créations nettes d'emplois dans la région : +0,3 % en 2012 et +0,1 % en 2013. Avec une perte nette de 500 emplois, Midi-Pyrénées reste parmi les régions françaises où la situation se dégrade le moins en 2014 (*figure 1*). En France métropolitaine, 74 000 emplois salariés (-0,5 %) sont supprimés dans les secteurs principalement marchands (hors agriculture et salariés des particuliers employeurs) en 2014.

### Les pertes d'emplois dans la construction se poursuivent

En 2014, encore 1 700 emplois sont détruits dans la construction (bâtiment, travaux publics) en Midi-Pyrénées, après 2 300 en 2013. Le secteur perd ainsi des emplois sans discontinuer depuis 2008, en raison du marasme de la construction de logements (*figures 2 et 3*). En France métropolitaine, la dégradation s'amplifie même : un solde net de 49 000 suppressions en 2014, après 26 000 en 2013.

### Le commerce flanche et l'intérim s'essouffle

Malgré un rebond en fin d'année, l'emploi salarié dans le commerce baisse sur l'ensemble de l'année 2014 (-0,4 %) en Midi-Pyrénées, plus fortement qu'en 2013 (-0,2 %). Liée à une consommation des

ménages peu dynamique, cette tendance se retrouve aussi au niveau national. Le dynamisme de l'intérim de la fin 2013 n'a pas perduré dans la région (*figure 4*) : le nombre d'intérimaires fléchit de 0,4 % en 2014 (-100 postes) après avoir augmenté de 4,5 % en 2013 (+1 000 postes). Il est stable au niveau national en 2014.

Comptabilisés dans les services aux entreprises, les intérimaires effectuent leur mission dans tous les secteurs d'activité. En Midi-Pyrénées comme en France, l'industrie en est le premier secteur utilisateur. En moyenne sur l'année 2014, l'intérim industriel repasse légèrement au-dessus des 10 000 équivalents temps-plein (ETP) dans la région, en hausse de 1 % par rapport à 2013. La fabrication de matériels de transport, incluant en particulier la construction aéronautique et spatiale, progresse de 2 % sur l'année et atteint un niveau record avec en moyenne 2 600 ETP. Le léger déclin de l'intérim dans les industries agroalimentaires se poursuit en 2014 (-0,4 %). Ces dernières demeurent toutefois le deuxième secteur industriel utilisateur de main-d'œuvre intérimaire (près de 1 700 ETP) devant celui de la métallurgie qui bondit de 8 % en 2014 (1 470 ETP).

L'intérim dans la construction recule de 6 % par rapport à 2013 : avec 6 250 ETP en moyenne, le secteur a perdu 11 % de ses effectifs en trois ans et se situe désormais juste au-dessus de son plus bas niveau atteint en 2009 et 2010.

Le recours à l'intérim progresse dans le tertiaire. Le commerce y est le premier secteur utilisateur avec 1 900 ETP, en hausse de 4 %. L'intérim progresse également de 4 % dans les transports et l'entreposage pour atteindre 1 600 ETP : c'est la cinquième année consécutive de progression de l'intérim dans ce secteur avec un gain cumulé de 35 %.

### L'industrie et surtout les services, moteurs de l'emploi régional

En 2014, l'industrie régionale crée 400 postes supplémentaires (200 en 2013). C'est la seule région française (avec la Corse) où l'emploi industriel progresse. L'industrie agroalimentaire et le secteur regroupant l'énergie et les industries extractives sont les plus dynamiques en termes d'emplois, à l'inverse de la fabrication de biens d'équipements électriques et électroniques et de matériels de transport. Avec plus de 1 400 emplois supplémentaires, le secteur des services marchands (hors intérim) est le principal moteur de l'emploi régional en 2014. Au sein de ce secteur, les services aux entreprises (+500 salariés), l'information-communication (+460), l'hébergement-restauration (+340) et les activités financières y sont les plus dynamiques. Seul les transports et l'entreposage perdent des emplois (-240). En France métropolitaine, l'emploi ne progresse que dans les services marchands en 2014 : +28 000 postes hors intérim.

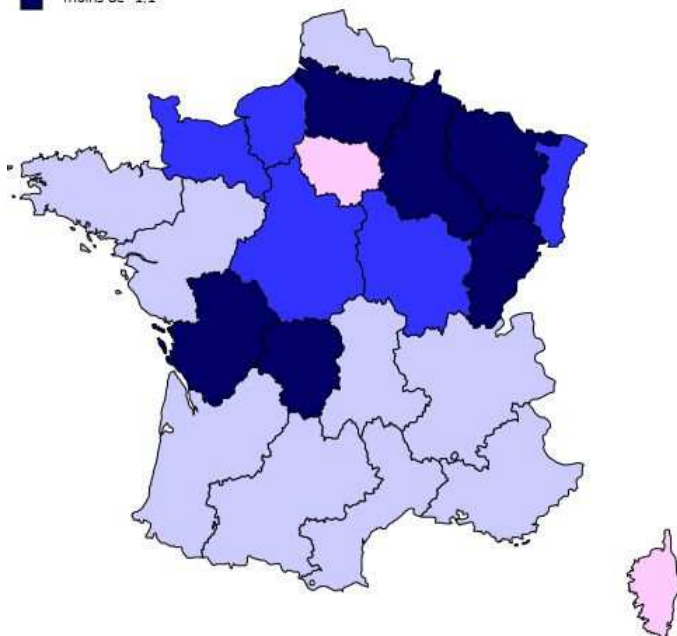
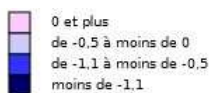
### Des pertes d'emplois concentrées sur 3 départements

En 2014, l'emploi salarié marchand baisse fortement dans les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Gers (*figure 5*). Tous les grands secteurs d'activité y perdent des emplois. Les services aux entreprises hors intérim dans les Hautes-Pyrénées, la construction dans le Tarn et l'intérim dans le Gers sont les plus touchés. L'emploi progresse modérément dans les autres départements : de +0,1 % en Aveyron à +0,9 % dans le Lot. La Haute-Garonne regroupe l'essentiel des créations régionales avec près de 2 000 salariés supplémentaires dans les services marchands hors intérim. L'intérim dynamise l'emploi des autres départements. Le Lot bénéficie en outre des nombreuses embauches de l'industrie agroalimentaire.

## 1 Évolution régionale de l'emploi salarié

Glissement annuel 2014-2013 (en %)

France métropolitaine : -0,5 %



Note : données CVS

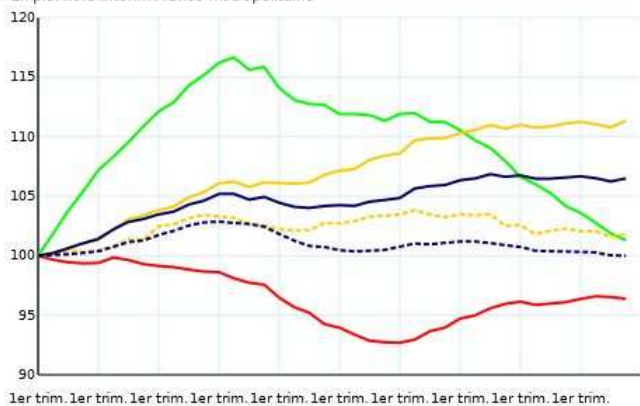
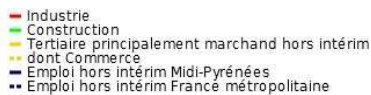
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emplois

© IGN - Insee 2005

## 2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Midi-Pyrénées

indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emplois

## 3 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2014 T4 (en milliers) Midi- Pyrénées	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
		Midi- Pyrénées	France métropolitaine	Midi- Pyrénées	France métropolitaine
<b>Industrie</b>	<b>148,0</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>-2,0</b>
Industrie agroalimentaire	25,0	2,0	0,1	0,2	-0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	17,4	1,3	1,0	0,1	0,2
Biens d'équipement	15,4	-1,0	-1,4	-2,3	-2,8
Matériels de transport	39,9	-0,5	-2,7	2,6	-2,0
Autres branches industrielles	50,2	0,1	-1,7	-2,1	-2,9
<b>Construction</b>	<b>61,2</b>	<b>-2,8</b>	<b>-3,5</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,5</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>452,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,9</b>	<b>0,3</b>
Commerce	126,2	-0,4	-0,5	-0,1	-0,2
Transports	53,5	-0,4	-0,5	1,2	-0,3
Hébergement - restauration	36,1	0,9	0,8	1,2	0,9
Information - communication	31,0	1,5	0,8	1,4	0,3
Services financiers	29,3	0,7	0,5	1,4	0,2
Services immobiliers	7,7	0,4	-0,1	-1,4	-0,5
Services aux entreprises	108,6	0,5	0,8	1,4	0,9
Services aux ménages	37,0	0,3	0,8	1,9	0,7
Intérim	23,5	-0,4	0,1	0,9	1,1
<b>Total</b>	<b>662,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,4</b>

Note : données CVS

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emplois

### Définition

CVS : Données corrigées des variations saisonnières.

**4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire**



Note : données CVS  
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre  
 Source : Insee, estimations d'emplois

**5 Emploi salarié par département et par secteur**

*en%*

Glissement annuel

	2004 T4 (en milliers)	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	Total
Ariège	23,8	0,3	-3,0	1,7	-0,2	19,4	0,8
Aveyron	53,4	1,0	-4,2	0,6	0,0	12,8	0,1
Haute-Garonne	378,4	0,1	-1,5	0,6	0,1	-2,2	0,3
Gers	29,3	-0,8	-3,2	-3,1	-2,1	-15,6	-2,6
Lot	30,6	3,5	-3,5	0,4	0,1	19,8	0,9
Hautes-Pyrénées	41,9	-1,2	-2,4	-2,3	-0,5	-6,0	-2,1
Tarn	64,0	-0,1	-5,3	-0,9	-1,0	-7,1	-1,2
Tarn-et-Garonne	40,7	1,1	-4,7	0,8	-2,0	12,9	0,2
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>662,1</b>	<b>0,3</b>	<b>-2,8</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,1</b>

Note : données CVS  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.  
 Source : Insee, estimations d'emplois



# Chômage

## Hausse du taux de chômage en 2014

En 2014, le taux de chômage repart à la hausse en Midi-Pyrénées en lien avec la faiblesse de l'activité et l'absence d'emplois supplémentaires. Il s'élève à 10,4 % des actifs fin 2014 contre 10,0 % en France métropolitaine.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont toujours plus nombreux : leur nombre augmente sans discontinuer depuis fin 2007 dans la région comme au niveau métropolitain. Les entreprises ont davantage recours à l'activité partielle, notamment dans la construction et l'ingénierie. Les entrées en contrats aidés baissent en 2014 mais le nombre de bénéficiaires est en hausse à la fin de l'année. La formation en alternance recule.

Dominique Fiche (Directrice), Bertrand Ballet (Insee)

Fin 2014, le taux de chômage de Midi-Pyrénées s'élève à 10,4 % de la population active. En lien avec la stagnation de l'emploi salarié privé, il repart à la hausse, de 0,5 point en un an, après s'être stabilisé en 2013 (*figure 1*). Cette augmentation, un peu plus forte qu'en moyenne nationale (+ 0,4 point), creuse un peu plus l'écart avec le taux de chômage de France métropolitaine qui concerne 10,0 % des actifs fin 2014. Fin 2014, Midi-Pyrénées se situe au 9<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines où le chômage est le plus élevé, avant l'Aquitaine (9,9 %) mais loin derrière son autre voisine Languedoc-Roussillon (14,3 %).

L'évolution du taux de chômage dépend des comportements d'activité et de participation au marché du travail, du rythme des créations d'emplois mais aussi de l'attractivité démographique des territoires. En 2014, le taux de chômage augmente dans tous les départements de Midi-Pyrénées (*figure 2*) : de + 0,1 point dans le Lot et en Aveyron à + 0,7 point en Tarn-et-Garonne et de + 0,4 à + 0,5 point dans les autres départements. Fin 2014, le taux de chômage est le plus faible en Aveyron avec 7,3 % de la population active au chômage. Le Gers et le Lot ont aussi des taux de chômage inférieurs à la moyenne régionale. À l'opposé, si l'Ariège souffre du taux le plus élevé de la région (12,3 %), plus de 11 % des actifs sont aussi chômeurs dans le Tarn, le Tarn-et-Garonne et les Hautes-Pyrénées. Le taux de chômage haut-garonnais est un peu moins élevé que dans ces trois départements mais néanmoins légèrement supérieur à la moyenne régionale.

### La demande d'emploi augmente un peu moins

En Midi-Pyrénées, 261 000 demandeurs d'emploi sont en recherche active d'emploi (catégories A, B et C) fin 2014, soit une progression annuelle de 6,7 % (+ 16 400). La hausse est légèrement

moins importante que les années précédentes (entre + 7,3 % et + 8,1 % lors des années 2011 à 2013), mais elle est continue depuis le début de la crise. Ainsi, depuis fin 2007, la demande d'emploi a augmenté de 76,7 %. L'évolution est plus défavorable en Midi-Pyrénées qu'au niveau national, que ce soit sur l'année 2014 (*figure 3*) ou depuis le début de la crise.

En Midi-Pyrénées, les femmes sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi : 52 % contre un peu moins de 50 % au niveau national. Seuls les jeunes hommes y sont plus nombreux que les jeunes femmes. Avant la crise, la proportion de femmes atteignait même 56 % en Midi-Pyrénées, et l'écart avec le niveau national était encore plus important. En effet, la crise a surtout impacté des secteurs traditionnellement pourvoyeurs d'emplois masculins, tels que l'industrie, l'intérim ou encore la construction. En 2014, la demande d'emploi des femmes progresse à nouveau moins fortement que celle des hommes, que ce soit pour les seniors, les jeunes ou la tranche d'âge intermédiaire. C'est la troisième année consécutive que cela se produit.

Pour la cinquième année consécutive, la demande d'emploi des seniors augmente plus fortement que celle des autres tranches d'âge, même si l'écart tend à diminuer en 2014. Ce public est particulièrement éloigné de l'emploi puisque 60 % des seniors demandeurs d'emploi le sont depuis plus d'un an (dont 25 % depuis plus de 3 ans), alors que les deux tiers des jeunes demandeurs d'emploi le sont depuis moins de 6 mois. L'ancienneté de l'inscription varie peu selon le sexe du demandeur d'emploi, mais dépend davantage de son niveau de diplôme : la part des demandeurs d'emploi de longue durée varie de 39 % pour les Bac + 3 à 46 % pour les moins diplômés.

### L'activité partielle se développe fortement

Les entreprises peuvent être amenées à réduire la durée du travail ou à suspendre de façon temporaire leur activité pour des raisons économiques ou de circonstances exceptionnelles (sinistres, intempéries...). Elles peuvent alors demander à placer les salariés concernés en activité partielle. Les demandes d'activité partielle des établissements de Midi-Pyrénées augmentent fortement en 2014 pour dépasser les 4 millions d'heures (+ 36 % par rapport à 2013). La hausse est concentrée sur le dernier trimestre avec plus de la moitié des heures autorisées sur l'année. L'ouverture, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, d'un service entièrement dématérialisé pour formuler les demandes d'activité partielle explique en partie cette progression. Cette simplification de l'accès au dispositif a en effet pu inciter les entreprises à demander plus d'heures sur une plus longue période de façon préventive. La progression est également liée à l'explosion des demandes adressées par les entreprises du génie civil en fin d'année.

Les anticipations des chefs d'entreprise ne se concrétisent pas toutes. Certes, les heures effectivement non travaillées progressent et atteignent 700 000 heures en 2014 (+ 6 %), mais la hausse est bien moins importante que celle des heures demandées (*figure 4*). D'une part, certaines demandes formulées en 2014 concernent le premier semestre 2015, notamment dans les travaux publics (. D'autre part, la part des heures autorisées et réellement consommées se trouve limitée par rapport aux années antérieures du fait d'un accès plus facile aux heures autorisées. Les volumes d'heures consommées reculent dans les Hautes-Pyrénées où 2013 avait été marquée par les intempéries, mais aussi dans le Tarn-et-Garonne. Ils augmentent fortement dans le Tarn, le Lot et l'Aveyron, et dans une moindre mesure en Haute-Garonne.

L'industrie reste le secteur faisant le plus appel à la réduction d'activité, avec plus de 50 % des heures consommées dans la région. Les volumes augmentent dans la construction (travaux de construction spécialisés surtout), le commerce, l'ingénierie et les études techniques. Ils reculent dans l'hôtellerie-restauration.

### Moins d'entrées en contrats aidés mais plus de bénéficiaires en fin d'année

Le nombre d'entrées en contrats aidés diminue en 2014 (*figure 5*), que ce soit sous la forme d'un contrat unique d'insertion (CUI) ou d'un emploi d'avenir (EAv). Les entrées en CUI sont ainsi passées de 16 000 en 2013 à 14 870 en 2014. Celles dans le secteur non marchand restent fortement majoritaires malgré un repli de 1 300 contrats, non compensé par la progression de 175 CUI dans le secteur marchand. Les emplois d'avenir reculent de 660 entrées dans le secteur non marchand. Le secteur marchand enregistre 100 entrées supplémentaires en EAv en 2014 mais ne représente que 20 % de ces nouveaux emplois.

Près de la moitié des entrées en contrats aidés bénéficient à des personnes âgées de 26 à 50 ans, en recul de 6 % par rapport à l'année précédente. Les jeunes connaissent un repli encore plus important avec 1 200 entrées de moins que l'année précédente (- 16 %). Un tiers des contrats environ leur sont destinés. À l'inverse, les seniors (plus de 50 ans) signent un peu plus de contrats aidés qu'en 2013 (+ 2 %), mais ils ne représentent que 18 % des nouveaux entrants.

Si le nombre d'entrées en contrats diminue globalement en 2014, le nombre de bénéficiaires présents en fin d'année progresse en revanche : 16 850 personnes en CUI ou EAv fin 2014 contre 14 250 un an plus tôt. Les deux tiers sont en CUI, un tiers en EAv alors que les EAv représentent moins de 20 % des entrées de l'année. Les CUI sont conclus en moyenne pour moins d'un an alors que les EAv sont prévus pour une durée en moyenne trois fois plus longue. Les bénéficiaires d'un CUI fin 2014 ont presque tous débuté leur contrat durant l'année, alors que près de la moitié des bénéficiaires d'un EAv l'ont débuté en 2013.

Dans le secteur non marchand, les deux tiers des bénéficiaires d'un contrat aidé fin 2014 sont en CUI, un tiers en emploi d'avenir. Dans les établissements publics d'enseignement, la quasi-totalité des bénéficiaires sont en CUI contre un peu plus de la moitié dans les communes. La moitié des bénéficiaires n'ont pas le bac, la proportion atteignant même les deux tiers

dans les emplois d'avenir. La proportion varie de 25 % de non-bacheliers dans les établissements publics d'enseignement à 67 % dans les communes, en passant par 44 % dans les associations.

### Recul de la formation en alternance

L'alternance est un autre moyen de favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail via un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. En 2014, les entrées en professionnalisation<sup>1</sup> reculent de 5 %, la baisse atteignant 15 % depuis le maximum atteint en 2011. Le recul est particulièrement important dans la construction (- 10 %) et l'industrie (- 8 %), mais il est plus modéré (- 3 %) dans le tertiaire où se concluent les trois quarts des 6 300 contrats. Le niveau de diplôme des stagiaires augmente avec une progression de 8 % de ceux ayant au moins un diplôme bac + 2 alors que le nombre de non-bacheliers baisse de 12 %. Les formations dans les métiers de la production reculent de 12 % en 2014 et ne pèsent plus qu'un quart des contrats de professionnalisation. Le repli est de seulement 2 % dans les métiers de services. Les contrats les plus nombreux sont dans le commerce et la vente et sont stables en 2014. Les entrées en professionnalisation sont en hausse dans la finance, la banque et l'assurance, mais aussi dans l'informatique, le tourisme et la coiffure. Elles sont moins nombreuses dans la comptabilité et la gestion, et surtout dans la santé.

Les enregistrements de contrats d'apprentissage baissent de 10 % en 2014 avec un peu plus de 11 000 contrats sur l'année. Le repli atteint 15 % dans les chambres des métiers et de l'artisanat et 6 % dans les chambres de commerce et d'industrie.

<sup>1</sup> Contrairement aux années antérieures où les contrats de professionnalisation étaient suivis via le nombre de contrats enregistrés, on dénombre désormais les entrées en professionnalisation. De ce fait, les données sont provisoires car certains contrats peuvent être saisis avec du retard. Par ailleurs, les données en provenance de certaines OPCA sont partielles, pouvant conduire à une sous-estimation des entrées en professionnalisation pour les années les plus récentes.

## 1 Évolution trimestrielle du taux de chômage

en % de la population active

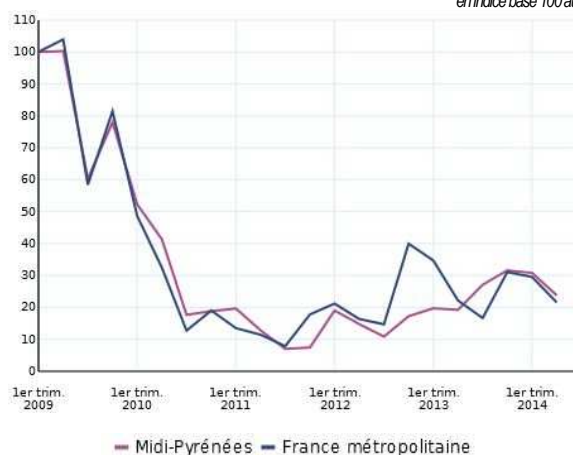


Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

## 4 Heures consommées d'activité partielle

en indice base 100 au 2009 T1



Note : données brutes, hors convention FNE et APLD (activité partielle de longue durée)

Source : DARES-DGEFP, extraction Silex

## 2 Taux de chômage

en % de la population active  
Évolution  
2014T4/2013T4 (en points de %)

	2013T4	2014T1	2014T2	2014T3	2014T4 (p)	Évolution 2014T4/2013T4 (en points de %)
Ariège	11,9	11,8	11,9	12,2	12,3	0,4
Aveyron	7,2	7,3	7,3	7,4	7,3	0,1
Haute-Garonne	10,1	10,2	10,2	10,4	10,6	0,5
Gers	7,7	7,8	7,7	8,0	8,2	0,5
Lot	9,3	9,3	9,2	9,5	9,4	0,1
Hautes-Pyrénées	11,1	11,1	11,1	11,4	11,5	0,4
Tarn	10,6	10,7	10,7	11	11,1	0,5
Tarn-et-Garonne	10,8	11,0	10,9	11,3	11,5	0,7
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>9,9</b>	<b>10,0</b>	<b>10,0</b>	<b>10,3</b>	<b>10,4</b>	<b>0,5</b>
France métropolitaine	9,6	9,7	9,7	9,9	10,0	0,4

(p) : données provisoires

Note : données CVS

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## 3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

Demandeurs d'emploi  
au 31/12/2014 (milliers)

Évolution 2014/2013  
(en %) (1)

	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	125,3	87,3	7,3	6,9
Femmes	135,7	82,3	6,2	6,0
Moins de 25 ans	39,4	27,3	3,4	2,9
25 à 49 ans	163,7	103,0	6,2	5,8
50 ans ou plus	57,9	39,2	10,7	11,0
Inscrits depuis un an ou plus	110,0	nd	9,4	nd
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>261,0</b>	<b>169,6</b>	<b>6,7</b>	<b>6,5</b>
France métropolitaine	5 291,8	3 552,9	6,4	5,4

nd : données non disponibles

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2013 et le 31/12/2014

Note : données brutes

Source : Pôle emploi ; DARES.

## 5 Nombre d'entrées dans les principales mesures d'accompagnement et d'aide à l'emploi

2013 2014 (p) Évolution  
2014/2013  
(en %)

Contrats en alternance			
Contrats de professionnalisation	nd	nd	///
Contrats d'apprentissage du secteur privé	12 279	11 062	- 9,9
Emplois aidés du secteur marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	2 173	2 348	8,1
Emplois d'avenir	640	759	18,6
Emplois aidés du secteur non marchand			
Contrat unique d'insertion - Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) (1)	13 831	12 525	- 9,4
Emplois d'avenir	3 362	2 704	-19,6
Mesures d'accompagnement des jeunes			
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	6 304	6 253	- 0,8

p : données provisoires.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

(1) : les contrats aidés CUI-CAE de 2013 ont une durée de 6 à 24 mois et ceux de 2014, une durée de 12 à 24 mois.

Note : extraction en avril 2015.

Source : DARES.

# Démographie des entreprises

## Plus de créations, moins de défaillances

En 2014, les créations d'entreprises repartent en légère hausse en Midi-Pyrénées comme en France. Elles sont portées par les créations de sociétés et les demandes d'immatriculations d'auto-entreprises. Seul le secteur de la construction reste à l'écart de ce rebond. Dans le même temps, les défaillances d'entreprises se replient un peu, davantage en Midi-Pyrénées qu'en moyenne nationale, même si la Haute-Garonne ne bénéficie pas de cette baisse.

Isabelle Pertile (Insee)

En 2014, 25 000 entreprises sont créées en Midi-Pyrénées. Ce nombre augmente de 3 % après un recul de 6 % en 2013. Midi-Pyrénées est au 6<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines pour le dynamisme des créations d'entreprises en 2014, ex aequo avec la région Centre (*figure 1*). La progression du nombre d'immatriculations de sociétés (+ 7 %) et d'auto-entrepreneurs (+ 4 %), requalifiés micro-entrepreneurs depuis décembre 2014, compense le recul des créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises (*figure 2*).

Au niveau national, l'augmentation des immatriculations d'auto-entrepreneurs est similaire à celle de Midi-Pyrénées. Couplée à la hausse du nombre de sociétés créées, elle contribue à la progression globale du nombre de créations en métropole malgré la baisse des entreprises individuelles hors auto-entrepreneurs.

Depuis l'instauration du régime de l'auto-entrepreneur en 2009, les nouvelles immatriculations sous ce régime représentent la majorité des demandes de créations même si leur part se stabilise en Midi-Pyrénées (56 % en 2014 contre 55 % en 2013) comme en France (52 % en 2014 contre 51 % en 2013).

### Seul le secteur de la construction reste à l'écart du rebond

En Midi-Pyrénées, en 2014, les créations d'entreprises sont en hausse dans la quasi totalité des grands secteurs d'activité (*figure 3*). Elles baissent uniquement dans la construction (- 4 %), plus modérément qu'en 2013 (- 11 %). Elles augmentent le plus dans le secteur des services aux particuliers (+ 6 %).

En 2014, les immatriculations d'auto-entreprises progressent dans tous les secteurs à l'exception de la construction (- 2 %). Inversement, hors auto-entrepreneurs, les créations d'entreprises reculent partout sauf dans les services aux particuliers (+ 7 %). Les créations de sociétés sont en repli dans la construction (- 0,5 %) et diminuent de façon significative dans l'industrie (- 21 %).

### Hausse des créations d'entreprises dans la plupart des départements

En 2014, le nombre de créations d'entreprises augmente dans tous les départements de Midi-Pyrénées (*figure 4*) hormis ceux du Tarn-et-Garonne (- 1 %) et des Hautes-Pyrénées (- 4 %). C'est aussi le cas pour les immatriculations d'auto-entrepreneurs.

Les créations de sociétés sont, elles aussi, presque partout en hausse sauf en Ariège (- 16 %) et en Aveyron (- 2 %). En revanche, le nombre d'entreprises individuelles créées ne progresse que dans trois départements : le Gers, l'Ariège et le Lot.

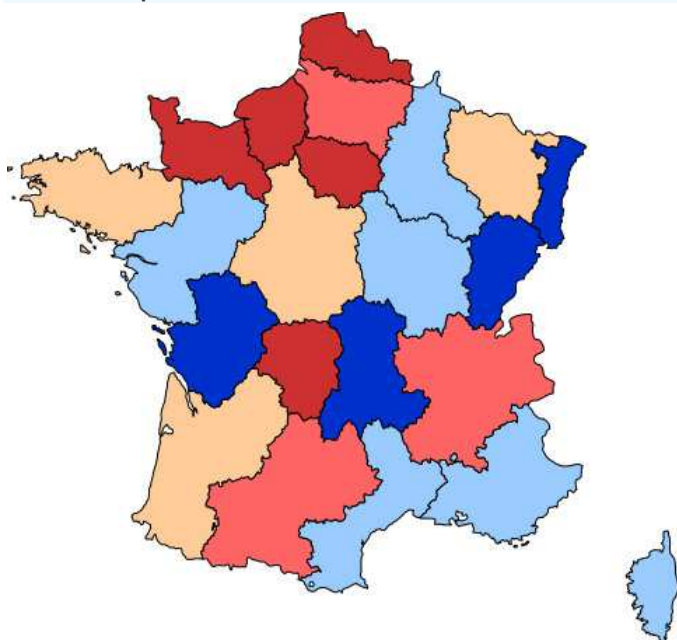
### Baisse des défaillances dans la majorité des départements

En 2014, 2 731 défaillances d'entreprises sont jugées en Midi-Pyrénées. Ce nombre baisse de 2 % sur un an, davantage qu'au niveau national (- 0,7 %). Il avait progressé de 6 % en 2013 dans la région (*figure 5*).

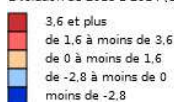
En 2014, les défaillances y diminuent dans les services aux particuliers (- 9 %), la construction (- 5 %) et dans le secteur regroupé du commerce, transport, hébergement et restauration (- 2 %). Elles sont stables dans les services aux entreprises et en hausse dans l'industrie (*figures 6 et 7*).

Les défaillances augmentent légèrement en Haute-Garonne, département qui concentre près de la moitié des défaillances régionales. Elles sont aussi à la hausse dans les Hautes-Pyrénées et le Lot mais reculent dans les autres départements midi-pyrénéens (*figure 8*).

**1 Évolution annuelle régionale des créations d'entreprises hors auto-entreprises**



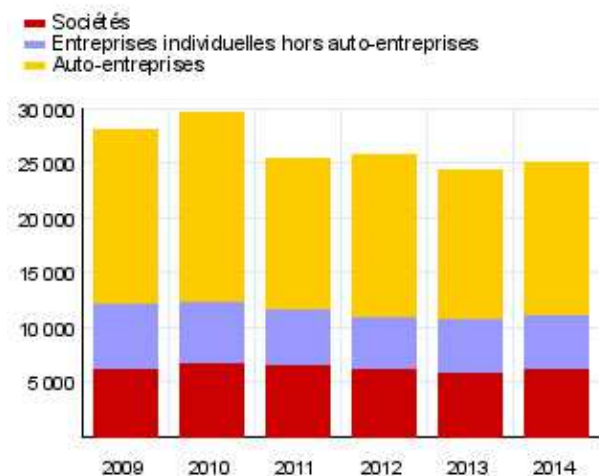
France métropolitaine : +1,6%  
Évolution de 2013 à 2014 (en %)



Champ : France métropolitaine. Hors auto-entrepreneurs.  
Ensemble des activités marchandes non agricoles  
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

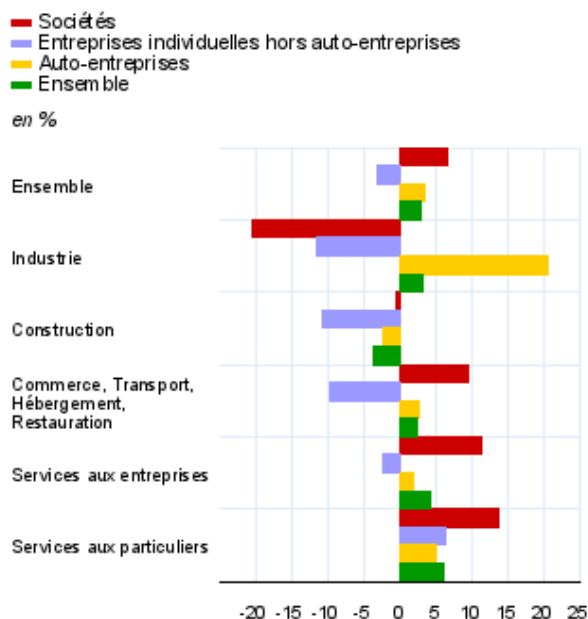
© IGN - Insee 2005

**2 Créations d'entreprises dans la région Midi-Pyrénées**



Note : nombre de créations brutes.  
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles  
Source : Insee, Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

**3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2013 et 2014 dans la région Midi-Pyrénées**



Note : nombre de créations brutes.  
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles  
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

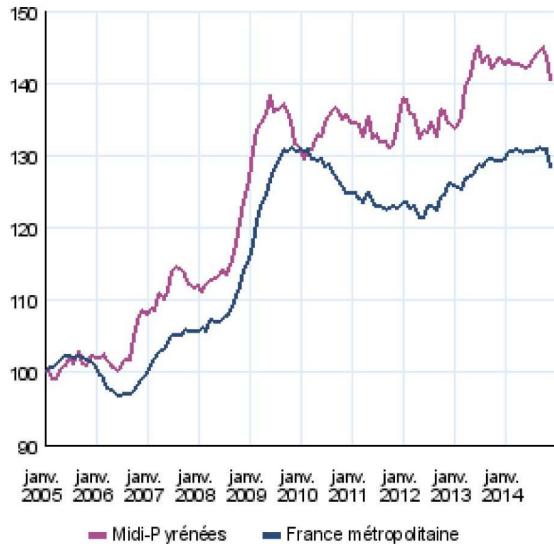
**4 Créations d'entreprises par département**

	en %				
	Sociétés	Entreprises individuelles hors auto-entreprises	Régime d'auto-entrepreneurs	Ensemble Créations en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013
Ariège	- 15,6	9,7	4,1	1 301	1,0
Aveyron	- 2,0	- 3,1	7,2	1 689	2,7
Haute-Garonne	10,5	- 3,3	3,7	12 784	4,3
Gers	2,5	10	5,9	1 426	6,2
Lot	18,1	3,7	3,8	1 313	6,2
Haute-Pyrénées	4,0	- 9,1	- 3,5	1 633	- 3,9
Tarn	3,2	- 13,9	6	2 771	1,9
Tarn-et-Garonne	4,6	- 5,5	- 1,5	2 066	- 1,2
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>6,7</b>	<b>- 3,1</b>	<b>3,5</b>	<b>24 983</b>	<b>2,9</b>
France métropolitaine	4,4	- 2,9	- 3,5	534 454	2,6

Note : nombre de créations brutes.  
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles  
Source : Insee, Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

**5 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Midi-Pyrénées**

en indice base 100 en janvier 2005



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois  
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

**7 Défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité**

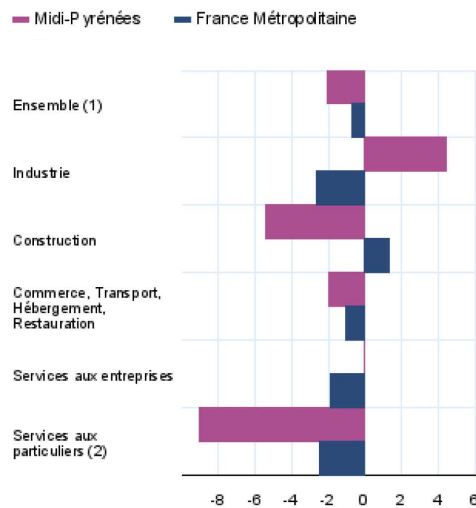
en %

	Midi Pyrénées		France métropolitaine	
	Défaillances 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)	Défaillances 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)
Agriculture	77	20,3	1 311	2,2
Industrie	188	4,4	4 462	-2,6
Construction	697	-5,4	15 511	1,3
Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	1 078	-2,0	22 920	-1,0
Services aux entreprises	452	0,0	11 182	-1,9
Services aux particuliers	231	-9,1	5 040	-2,5
<b>Ensemble</b>	<b>2 731</b>	<b>-2,1</b>	<b>60 548</b>	<b>-0,7</b>

Note : données brutes, en date de jugement. La somme des secteurs peut ne pas correspondre au total de la région.  
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

**6 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2014 et 2013 dans la région Midi-Pyrénées**

en %



(1) : y compris agriculture  
(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales  
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

**8 Défaillances d'entreprises par département**

	Défaillances 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013 (%)
Ariège	109	-9,2
Aveyron	164	-11,4
Haute-Garonne	1 300	0,6
Gers	155	-6,1
Lot	160	12,7
Haute-Pyrénées	223	3,7
Tarn	324	-10,0
Tarn-et-Garonne	296	-4,5
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>2 731</b>	<b>-2,1</b>
France métropolitaine	60 548	-0,7

Note : données brutes, en date de jugement.  
Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

# Agriculture

## Le revenu agricole encore en baisse

L'année 2014 a été mouvementée au plan géopolitique. L'embargo russe, décrété par Vladimir Poutine en août, en réponse aux sanctions de l'Occident après son intervention en Ukraine, touche et inquiète tous les secteurs de l'agroalimentaire (hors vins et spiritueux), notamment celui des fruits et légumes. Les agriculteurs de Midi-Pyrénées doivent composer, plus que jamais, avec la concurrence espagnole, polonaise, italienne, déjà source de crises récurrentes.

Christian Fabrègue, Christelle Uglieria, Delphine Boudes et Dominique Aymard (Draaf)

En 2014, le cours d'un grand nombre de matières premières chute, conséquence d'une croissance mondiale atone et de l'apparition sur le marché du pétrole de schiste américain. Ainsi, le coût de l'énergie et celui des intrants diminuent fortement. Mais, pour les céréaliculteurs, les cours des matières premières agricoles décrochent également, la récolte mondiale étant surabondante.

Les comptes prévisionnels de l'agriculture font apparaître, à l'échelon national, une baisse des résultats 2014 pour toutes les orientations de production, hormis en viticulture et en production laitière.

En Midi-Pyrénées et pour la deuxième année consécutive, le résultat courant avant impôts (RCAI) des agriculteurs diminue ; il n'est plus que de 17 800 euros (en moyenne triennale 2012-2014) par actif non salarié dans les grandes et moyennes exploitations agricoles. Il reste très inférieur à celui de la France métropolitaine (28 700 euros).

### Grandes cultures : une production en hausse et des prix en baisse

Pour les céréales, l'année 2014 est marquée par de bons rendements, pour les cultures d'été notamment, et des prix bas qui tirent les revenus à la baisse.

Les bonnes perspectives de récolte de céréales au niveau mondial orientent les prix vers le bas dès le mois d'avril. La confirmation aux premières moissons de juillet du fort potentiel de récolte de blé tendre et les prévisions d'une abondante récolte mondiale de maïs (974 millions de tonnes) accélèrent la baisse des prix en septembre. Ce phénomène s'accroît au fil des mois.

La production de blé dur, contrairement à celle des autres céréales, est peu abondante, ce qui provoque l'envolée de son cours, creusant ainsi l'écart de prix observé avec le blé tendre depuis le début de cette campagne. Cette évolution en faveur du blé dur incite les producteurs à

semier davantage cette espèce pour la campagne 2014-2015.

### Baisse de la production bovine et chute des prix

Contrairement à l'année 2013 où l'offre de gros bovins était inférieure à la demande, la demande de viande de bœuf diminue en 2014 pour s'équilibrer au niveau de l'offre. Sur le dernier trimestre, les achats des ménages s'orientent très nettement vers d'autres viandes (porc, poulet), moins chères.

En 2014, les volumes exportés de brouillards produits en Midi-Pyrénées restent dans la tendance baissière observée depuis 2009 : 136 000 animaux en 2014 contre 139 000 en 2013 et 147 000 en 2012. La diminution touche majoritairement les animaux les plus âgés en 2014, contrairement à 2013 qui avait bénéficié d'envois plus importants d'animaux âgés sur la période septembre-novembre. Le marché du brouillard est très concurrentiel et sous l'influence indirecte de l'embargo russe (forte concurrence des produits polonais, notamment). La baisse des ventes vers l'Italie, principal débouché des brouillards français, n'est qu'en partie compensée par le développement des ventes sur le marché espagnol. Les volumes exportés vers les marchés d'Afrique du Nord restent limités.

### Viticulture : récolte moyenne et stocks de vin en baisse

Par rapport à la campagne précédente, le bilan de commercialisation 2013-2014 se caractérise, pour Midi-Pyrénées, par une meilleure valorisation des transactions de vins en vrac IGP (indication géographique protégée) et sans IG mais des sorties de chais plus faibles. La récolte régionale 2014 arrive dans un contexte de réduction des stocks pour les vins sans IG et les vins d'appellation d'origine protégée (AOP) rouges et rosés.

La récolte 2014 est dans la moyenne quinquennale, comme la tendance nationale. La production régionale atteint 2,5 millions d'hectolitres (M hl) de vins grâce à de bons rendements alors que les deux années précédentes s'étaient caractérisées par de petites récoltes.

Pour la campagne de commercialisation (1<sup>er</sup> août 2013-31 juillet 2014), les disponibilités régionales en début de campagne sont estimées à 3,12 M hl dont 1,04 M hl de vins AOP, 1,53 M hl de vins IGP et 0,55 M hl de vins sans IG. Les volumes disponibles sont en baisse de 16 % par rapport à la précédente campagne, en lien avec la faible récolte 2013.

### Fruits et légumes : une saison mitigée

Les épisodes météo exceptionnels au printemps et durant tout l'été impactent très fortement la production et la consommation de fruits et légumes. Seules les productions de raisin et de melon présentent un bilan positif.

Dès le début de la campagne, la nouvelle récolte de pommes est en concurrence avec des lots de l'ancienne récolte. Cette situation alourdit le marché et explique le faible niveau des cours. L'embargo russe sur les pays de l'Union Européenne maintient les cours bas. La pomme est déclarée en « crise conjoncturelle » dès fin septembre dans la région comme dans l'ensemble de la France.

La prune n'a jamais véritablement trouvé sa place cette saison. La campagne commerciale 2014 démarre deux semaines plus tôt qu'en 2013. Très vite, la prune est, elle aussi, considérée en « crise conjoncturelle » dans le bassin de production du Sud-Ouest, avec des prix anormalement bas. L'embargo russe accentue cette situation avec une baisse de 32 % des volumes exportés.

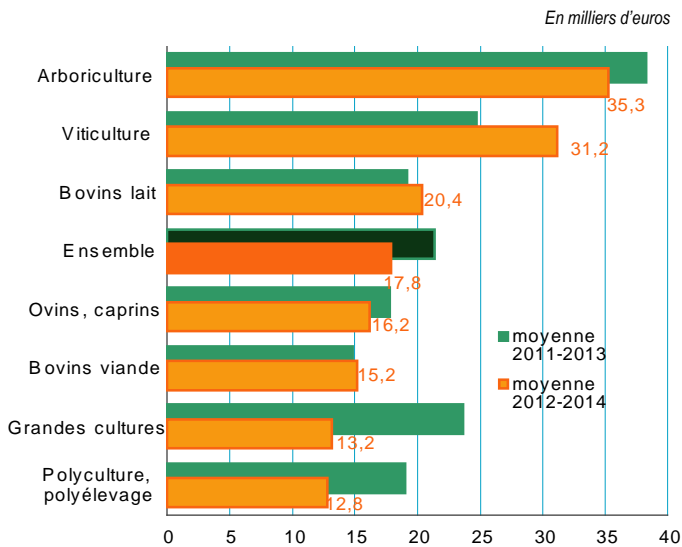
### Troisième année difficile pour l'ail

Suite à la crise de 2013, la sole d'ail a diminué en Midi-Pyrénées, sauf dans le Tarn. En 2014, elle représente 1 550 hectares. La mise en marché de la récolte 2014 est compliquée dès le début de la commercialisation, en raison de déstockages de l'abondante récolte espagnole 2013 à bas prix. Ces volumes

télescopent la nouvelle récolte espagnole commercialisée à un prix très bas à l'expédition (1,50 euro le kg). L'écoulement fluide de la production régionale sur le marché intérieur est favorisé par la médiation du ministère de l'agriculture. Elle incite la grande distribution à référencer l'ail « origine France » dès août. Cet écoulement régulier

et sécurisé sur le marché intérieur permet de compenser des pertes de marché à l'exportation vers nos partenaires européens ainsi que vers les grossistes : - 12 % en volume de juillet à novembre 2014 par rapport à la même période 2013. ■

### 1 Évolution du revenu agricole\* par catégorie d'exploitations en Midi-Pyrénées



\*Résultat courant avant impôts par UTANS (unité de travail annuel non salarié) en moyenne triennale glissante (données prévisionnelles 2014).  
 Champ : moyennes et grandes exploitations de Midi-Pyrénées  
 Source : SSP, Agreste-Rica, Comptes par catégorie d'exploitations



# Construction et marché de l'immobilier

## La construction de logements ne redémarre toujours pas

En 2014, 22 000 logements sont autorisés à la construction en Midi-Pyrénées. C'est nettement moins qu'en 2013. La tendance est la même en France métropolitaine. La construction de locaux d'activité est aussi en berne : les surfaces autorisées diminuent sensiblement, en particulier dans l'hébergement hôtelier, le commerce et les exploitations agricoles ou forestières. Sur le marché immobilier, les ventes d'appartements neufs reculent entre 2013 et 2014 alors que leur prix baissent pour la 1<sup>ère</sup> fois en 30 ans. Dans le même temps, les transactions de maisons individuelles augmentent sur un marché plus volatil. Fin 2014 comme fin 2013, 4 400 logements restent en attente d'acquéreurs avec une part de maisons individuelles plus élevée qu'en 2013.

Bernadette de la Rochère (Dreal)

En Midi-Pyrénées, 22 000 logements sont autorisés à la construction en 2014, soit une baisse de 10 % en un an. Cette baisse est plus forte pour les logements individuels (- 16 %) que pour les collectifs (- 5 %). Ce faible niveau d'autorisations se rapproche de l'étiage observé fin 2009 (20 700). Cette forte diminution intervient après une année 2013 où la région s'était distinguée par une légère hausse (+ 1 %). En France métropolitaine, le nombre de logements autorisés baisse aussi en 2014 dans les mêmes proportions (*figure 1*).

En Midi-Pyrénées, la Haute-Garonne se distingue par une augmentation globale de 2 % du nombre de logements autorisés, tiré par le logement collectif (+ 6 %) largement majoritaire dans ce département. Dans les sept autres départements, le marché de l'individuel comme celui du collectif est en recul. Le repli dépasse 30 % dans le Lot, le Tarn et les Hautes-Pyrénées (*figure 2*).

Les logements ne sont que très rarement commencés l'année de leur autorisation et certains sont annulés entretemps. Les délais de construction sont d'environ 12 mois pour une maison individuelle et de 18 mois pour un logement collectif. En Midi-Pyrénées, le nombre de logements mis en chantier diminue de 11 % entre 2013 et 2014 et repasse sous la barre des 20 000, comme en 2009 (*figure 3*). La baisse est du même ordre dans l'ensemble de la France métropolitaine. Elle provient, dans la région, d'une forte diminution des mises en chantier de maisons individuelles (- 21 %) tandis que le nombre de mise en chantier de logements collectifs augmente très légèrement (+ 1 %). Ainsi, en 2014, il

se construit un nombre équivalent d'appartements et de maisons en Midi-Pyrénées (autour de 9 700) alors qu'il se construisait entre un quart et un tiers de maisons en plus durant les années précédentes.

### Baisse des locaux non résidentiels

Les autorisations de locaux non résidentiels sont également en berne. En 2014, 1 800 milliers de m<sup>2</sup> sont autorisés à la construction en Midi-Pyrénées, soit une diminution de près d'un quart des surfaces en un an alors que l'année 2013 avait été plutôt dynamique (*figure 4*). Les demandes de constructions de locaux non résidentiels sont ainsi très fluctuantes d'une année à l'autre. Entre 2013 et 2014, les surfaces autorisées diminuent fortement dans les secteurs de l'hébergement hôtelier, du commerce et des exploitations agricoles ou forestières (*figure 5*). Durant la même période, elles augmentent dans les services publics ou d'intérêt collectif et dans l'industrie. Ainsi en 2014, les nouvelles surfaces liées aux exploitations agricoles ou forestières et celles liées aux services publics ou d'intérêts collectifs représentent chacune un quart des surfaces autorisées régionales. En France métropolitaine, les surfaces de locaux non résidentiels autorisées diminuent aussi mais moins qu'en Midi-Pyrénées: - 12 % entre 2013 et 2014.

### Le prix des appartements neufs diminue

En 2014, le nombre de logements neufs vendus à des particuliers en Midi-Pyrénées diminue de 3 % en un an et repasse sous la barre des 5 000 logements (*figure 6*). Les ventes d'appartements baissent de 6 % tandis

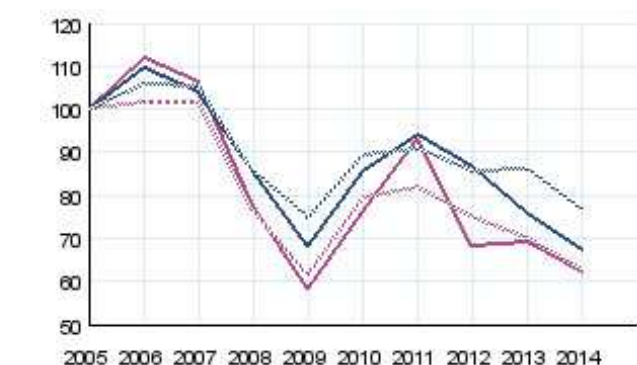
que celles de maisons individuelles progressent de 14 %. Néanmoins, les appartements sont toujours plébiscités et représentent 86 % des ventes de logements (*figure 7*). Pour la première fois depuis 30 ans, le prix des appartements neufs diminue. Il baisse de près de 2 % entre 2013 et 2014 pour s'établir à 3 377 euros par m<sup>2</sup> en moyenne. Midi-Pyrénées fait partie des 14 régions où les prix reculent (*figure 8*). Le prix des maisons individuelles fléchit aussi légèrement (- 0,8 %) mais il est plus volatil d'une année sur l'autre.

En France métropolitaine, les ventes de logements se replient également en 2014, de près de 4 %. Elles diminuent notamment en Aquitaine et Limousin, deux régions moyennes de Midi-Pyrénées. En revanche, elles augmentent dans les deux autres régions moyennes, le Languedoc-Roussillon et l'Auvergne.

Au cours de l'année 2014, près de 5 000 nouveaux logements neufs sont mis en vente par des promoteurs pour les particuliers en Midi-Pyrénées, soit une baisse de 2 % en un an. Ces mises en vente avaient fortement accéléré entre 2003 et 2007 (plus de 10 000 logements mis en vente en 2006 et 2007) puis chuté autour de 2 000 en 2009. Fin 2014, le stock de logements neufs destinés aux particuliers s'établit autour de 4 400 comme fin 2013. Il est composé de davantage de maisons individuelles en 2014 (784 fin 2014 contre 597 fin 2013).

### 1 Évolution de la construction de logements

en indice base 100 en 2005



— Logements autorisés - Midi-Pyrénées  
 - - - Logements commencés - Midi-Pyrénées  
 — Logements autorisés - France métropolitaine  
 - - - Logements commencés - France métropolitaine

Champ : logements individuels et collectifs et en résidence  
 Source : SOeS, Sit@del2, estimations en date réelle à fin février 2015.

### 2 Logements autorisés par département

en %

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Ariège	600	-27,5	-7,3
Aveyron	1200	-20,9	-4,3
Haute-Garonne	15 100	2,1	1,1
Gers	800	-23,0	-10,7
Lot	700	-33,9	-6,6
Hautes-Pyrénées	1000	-42,7	-6,2
Tarn	1400	-31,1	-3,8
Tarn-et-Garonne	1200	-24,7	-7,8
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>22 000</b>	<b>-10,5</b>	<b>-2,3</b>
France métropolitaine	356 800	-10,6	-2,5

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations en date réelle à fin février 2015.

### 3 Logements commencés par département

en %

	Logements en 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Ariège	600	-10,6	-12,3
Aveyron	1400	10,4	-7,3
Haute-Garonne	12400	-6,9	3,3
Gers	700	-27,3	-9,8
Lot	700	-33,6	-3,5
Hautes-Pyrénées	900	-38,6	-2,5
Tarn	1600	-10,1	-8,1
Tarn-et-Garonne	1200	-4,7	-9,9
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>19 500</b>	<b>-10,7</b>	<b>-1,8</b>
France métropolitaine	342 400	-11,0	0,1

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations en date réelle à fin février 2015.

### Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

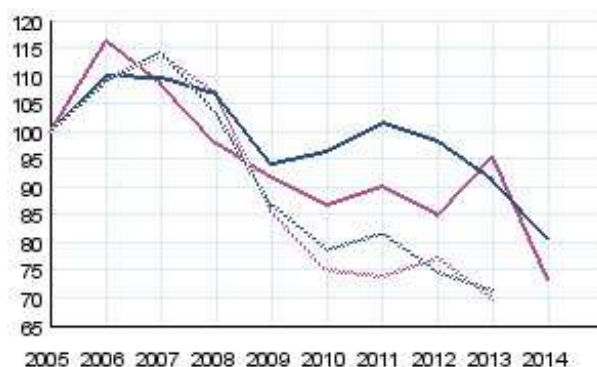
Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2. Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

### 4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

en indice base 100 en 2005



— Locaux autorisés - Midi-Pyrénées  
 - - - Locaux commencés - Midi-Pyrénées  
 — Locaux autorisés - France métropolitaine  
 - - - Locaux commencés - France métropolitaine

Note : Données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2.

**5 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type**

en %

	Midi-Pyrénées			France métropolitaine	
	Surfaces en 2014 (en milliers de m <sup>2</sup> )	Midi-Pyrénées Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (1)
Artisanat	65	-24,6	68,9	5,2	42,1
Bureaux	193	-4,0	-7,7	-22,3	-1,5
Commerce	155	-57,2	1,9	-14,1	0,6
Entrepôt	228	-24,9	5,6	8,3	-6,6
Exploitation agricole ou forestière	461	-38,3	2,2	-13,5	-2,0
Hébergement hôtelier	25	-42,6	2,2	-16,1	3,5
Industrie	195	20,2	-14,7	-2,0	-14,9
Service public ou d'intérêt collectif	432	14,2	-1,4	-19,7	-0,9
<b>Ensemble</b>	<b>1 756</b>	<b>-23,2</b>	<b>-0,5</b>	<b>-11,5</b>	<b>-3,1</b>

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
Source : SOeS, *Sit@del2*.

**7 Ventes des maisons et des appartements neufs**

en %

	Midi-Pyrénées			France métropolitaine		
	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (2)	En 2014 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2014/2013	Évolution moyenne annuelle 2013/2008 (2)
<b>Maisons neuves</b>						
<b>Nombre de ventes (1)</b>	666	14,4	-0,8	7 263	-17,6	-3,9
<b>Prix moyen par maison</b>	227 183	-0,8	2,3	252 614	2,0	-0,2
<b>Appartements neufs</b>						
<b>Nombre de ventes (1)</b>	4 214	-5,7	2,4	78 558	-2,4	3,5
<b>Prix moyen au m<sup>2</sup></b>	3 377	-1,9	2,7	3 862	-0,4	3,0

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.  
(2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.  
Source : SOeS, *Enquête ECLN*.

**6 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Midi-Pyrénées**

en indice base 100 en 2005



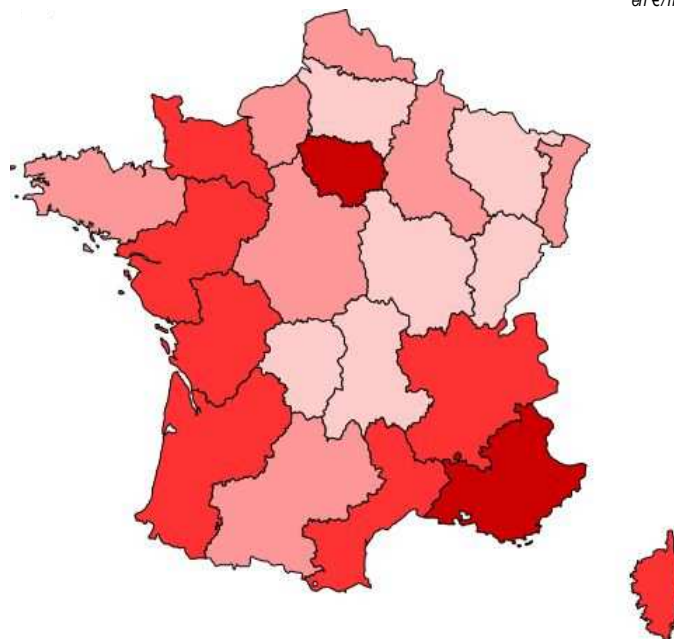
■ Logements neufs disponibles en fin d'année  
■ Logements neufs mis en vente  
■ Logements neufs vendus (réservés)

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.  
Source : SOeS, *enquête ECLN*.

**8 Prix régional moyen des appartements neufs en 2014**

France métropolitaine : 3 862 € / m<sup>2</sup>

en €/m<sup>2</sup>



■ 3 862 et plus  
■ de 3 430 à moins de 3 862  
■ de 3 080 à moins de 3 430  
■ moins de 3 080

Champ : France métropolitaine  
Source : SoeS, *enquête ECLN*

# Tourisme

## Année maussade malgré le retour de la clientèle d'affaires et étrangère dans les hôtels

En 2014, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques de Midi-Pyrénées diminue de 3 % par rapport à 2013. Cette baisse fait suite au fort recul de l'année précédente, lié aux inondations du mois de juin. En 2014, la clientèle française, largement majoritaire, vient moins nombreuse et moins longtemps dans les hébergements de la région. Les hôtels limitent la baisse de fréquentation grâce au retour des touristes résidant à l'étranger et de la clientèle d'affaires. Mais les campings et les autres hébergements touristiques souffrent particulièrement de la météo maussade de l'été.

Émilie Auriac et Manette Lassauque (Insee Midi-Pyrénées)

En 2014, les hébergements collectifs touristiques (hôtels, campings, autres hébergements collectifs de tourisme) de Midi-Pyrénées accueillent 6,2 millions de touristes (*figure 1*), qui séjournent 16,9 millions de nuitées. Plus des trois quarts des touristes que la région accueille sont français. Entre 2013 et 2014, Français comme étrangers viennent moins nombreux (respectivement - 2 % et - 1 %) et raccourcissent leur durée de séjour. Dès lors, la fréquentation des hébergements touristiques de Midi-Pyrénées diminue de 3 %, contre - 1 % pour la France métropolitaine. Par rapport à 2012, avant les inondations de juin 2013, la baisse est même deux fois plus forte dans la région : - 6 %. Malgré cela, Midi-Pyrénées reste la huitième région la plus touristique de France métro-politaine et la troisième hors littorale derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes.

### Retour des touristes étrangers et des professionnels dans l'hôtellerie

Avec l'accueil de 4,4 millions de touristes, pour un total de 8,1 millions de nuitées, l'hôtellerie assure 48 % des nuitées des hébergements collectifs touristiques en Midi-Pyrénées (*figure 2*). En 2014, la fréquentation touristique hôtelière poursuit son repli (- 2 %), mais de manière atténuée par rapport à l'année 2013 (- 7 %) marquée par les inondations du mois de juin.

Le retour des touristes résidant à l'étranger (+ 2 % en nombre de nuitées) ne compense pas le recul de la fréquentation française (- 3,5 %). Ils séjournent plus longtemps dans la région : 2,2 jours contre 1,7 jour en moyenne pour la clientèle française. Leur part dans les nuitées totales varie fortement selon les saisons : de 17 % pour les mois de janvier et décembre à 38 % pour les mois de mai et septembre. Au total, les touristes étrangers

représentent un quart des touristes accueillis et près du tiers des nuitées passées dans les hôtels de Midi-Pyrénées.

Entre 2013 et 2014, la fréquentation de la clientèle d'affaires augmente de 1,5 % dans les hôtels de Midi-Pyrénées : elle représente désormais 39 % de l'ensemble des nuitées. Cette proportion varie de 15 % en août à 70 % en novembre. Les hôtels de l'agglomération toulousaine concentrent plus de la moitié des nuitées d'affaires de Midi-Pyrénées et cette clientèle représente 70 % de leur fréquentation.

Le nombre de chambres offertes reste quasi stable entre 2013 et 2014. Cette stabilité masque une forte diminution dans la catégorie des non classés (- 16 %) et une augmentation dans les hôtels classés 4 ou 5 étoiles (+ 10 %). Le taux d'occupation des hôtels haut de gamme atteint 57 %. Il est moindre dans les hôtels non classés et dans les 2 étoiles : respectivement 37 % et 48 %.

### La moitié des séjours étrangers se déroule à Lourdes

Avec 2,15 millions de nuitées, les hôtels de Lourdes dans les Hautes-Pyrénées représentent 26 % de la fréquentation régionale en 2014 (*figure 4*). Si les principales dates de pèlerinage s'étendent des fêtes de Pâques au mois d'octobre, c'est surtout en mai et en août, mois de Marie et de l'Assomption, que les pèlerins viennent le plus dans la cité mariale. Avec respectivement 335 000 et 369 000 nuitées, ces deux mois concentrent un tiers de la fréquentation annuelle. À l'inverse, novembre à mars est une période de très faible activité (5 % de la fréquentation annuelle) et seule une trentaine d'hôtels ouvre contre 160 environ en été. Le mois de février, mois de l'apparition de la Vierge, connaît un peu plus d'affluence. À cette occasion, près de la moitié des

hôtels sont ouverts pour accueillir les pèlerins majoritairement italiens.

Au total, 54 % des nuitées étrangères de Midi-Pyrénées se déroulent à Lourdes où 6 touristes sur 10 sont étrangers, contre un peu plus de 2 sur 10 en moyenne dans l'ensemble de la région. Ces clients privilégient, davantage que les Français, l'hôtellerie haut de gamme : 30 % des nuitées étrangères en 4 et 5 étoiles contre 7 % des nuitées françaises. Les Italiens restent largement en tête à Lourdes, malgré une baisse de fréquentation de 14 % en 2014, devant les Espagnols et les Irlandais. Mais ces derniers séjournent le plus longtemps (3,6 jours) devant les Italiens (2,8 jours) et les Espagnols (2,4 jours).

### Toujours plus de skieurs en début d'année

En 2014, la fréquentation touristique des hôtels de montagne est relativement stable par rapport à 2013 en Midi-Pyrénées. L'afflux de clientèle étrangère (+ 15 %) compense le léger recul des touristes français (- 2 %). Toutefois ces derniers restent largement majoritaires et concentrent 89 % des nuitées totales. Toujours plus nombreux, Britanniques et Espagnols représentent à eux seuls la moitié des touristes étrangers hébergés dans les Pyrénées. De même, les Américains viennent de plus en plus sur le massif pyrénéen et y représentent désormais 5 % des nuitées étrangères.

Dès le début de l'année, les stations de ski profitent d'un enneigement exceptionnel. Au premier trimestre 2014, les nuitées augmentent de 6 % et le taux d'occupation de 3 points, par rapport au premier trimestre 2013, pour atteindre 47 %. Les Français constituent l'essentiel de la clientèle avec 95 % des nuitées. Le pic d'activité se situe en février avec une hausse de 14 % des nuitées totales. À l'inverse, en fin d'année 2014, la neige

tombe tardivement dans les Pyrénées, entraînant une baisse de fréquentation de 12 % en décembre par rapport au même mois de l'année précédente.

### La météo pluvieuse décourage les campeurs étrangers

Entre mai et septembre 2014, 832 000 touristes viennent camper en Midi-Pyrénées soit 5 % de moins que la saison précédente (*figure 5*). Ces campeurs ayant légèrement augmenté leur durée de séjour, la fréquentation calculée en nuitées baisse de 4 % pour un total de 4,3 millions de nuitées. En France métropolitaine, la situation est inversée : la fréquentation globale est en très légère hausse grâce à un nombre de campeurs plus élevé de près de 2 % et malgré des séjours un peu raccourcis.

En Midi-Pyrénées, le repli global de fréquentation est un peu moins marqué pour les touristes français (- 2 %) que pour les touristes étrangers (- 7 %). Ces derniers représentent 27 % des nuitées dans la région, proportion un peu moins forte que la moyenne nationale (33 %). Ils affectionnent particulièrement les départements de l'Aveyron et du Lot. Bien que leur fréquentation baisse de 10 %, les Néerlandais représentent toujours plus d'un campeur étranger sur deux. Les Britanniques perdent la deuxième place au

profit des Belges dont la fréquentation est stable par rapport à 2013. Les Espagnols, en quatrième position, sont en forte augmentation.

### L'embellie de juin et septembre ne sauve pas la saison

La météo capricieuse associée à des événements conjoncturels (annulation du festival country de Mirande, vidange du barrage de Sarrans notamment) pèsent particulièrement sur le remplissage des campings en juillet et août. Les taux d'occupation sur ces deux mois baissent de 2 points. Juin et septembre, a contrario, bénéficient d'un temps clément ; les taux pour ces deux mois augmentent par rapport à 2013, mais ces notes positives ne parviennent pas à compenser les baisses du cœur de l'été. Au total, le taux d'occupation sur 2014 baisse de 0,4 point.

Quel que soit l'indicateur retenu, 2014 est l'année de plus basse fréquentation dans les campings de Midi-Pyrénées depuis 2010 (*figure 6*). Ces résultats moroses affectent cinq départements de la région sur huit. Seuls les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne tirent leur épingle du jeu avec une fréquentation en hausse par rapport à 2013, sans toutefois retrouver le niveau de 2012. En Ariège, la fréquentation des campeurs reste stable.

### Hausse de fréquentation uniquement pour l'entrée de gamme

En Midi-Pyrénées, les trois quarts des nuitées se concentrent dans des campings classés 3, 4 ou 5 étoiles (*figure 3*). Ces établissements, plus grands, plus confortables proposent davantage d'emplacements équipés et ont des taux d'occupation plus élevés. Ils sont toutefois moins plébiscités en 2014 (- 6 % de nuitées). Probable conséquence d'un moindre budget alloué aux vacances dans un contexte économique difficile, les campings d'entrée de gamme, 1 ou 2 étoiles, sont les seuls à connaître une augmentation de fréquentation en Midi-Pyrénées (+ 7 %).

En 2014, la part des nuitées passées sur des emplacements locatifs continue d'augmenter en Midi-Pyrénées comme en France. Cependant, dans la région, cette part reste bien en deçà de la moyenne nationale (39 % contre 47 %). Le Gers est le département comptabilisant la plus grande part de nuitées sur emplacements équipés (49 %) suivi par le Tarn (46 %) et le Lot (44 %). Le Tarn-et-Garonne ferme la marche avec seulement 29 % des nuitées passées sur un emplacement équipé. ■

### 1 Fréquentation des hôtels et des campings

	en milliers			
	Midi-Pyrénées		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
<b>Arrivées</b>	4 439	832	110 244	20 770
Français	3 337	615	76 003	13 360
Étrangers	1 103	217	34 241	7 409
<b>Nuitées</b>	8 125	4 299	198 509	109 743
Français	5 675	3 150	125 568	73 131
Étrangers	2 450	1 149	72 941	36 612
<b>Durée moyenne du séjour (en jours)</b>	1,8	5,2	1,8	5,3
Français	1,7	5,1	1,7	5,5
Étrangers	2,2	5,3	2,1	4,9

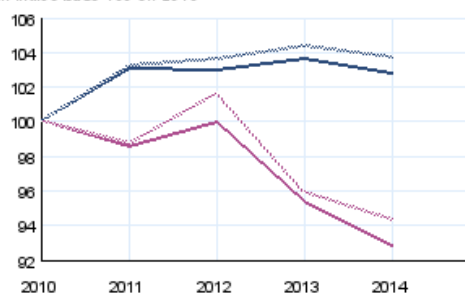
Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 2 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

■ Nombre de nuitées - Midi-Pyrénées  
 ■ Nombre d'arrivées - Midi-Pyrénées  
 ■ Nombre de nuitées - France métropolitaine  
 ■ Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 3 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Midi-Pyrénées	France métropolitaine	Midi-Pyrénées	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 511	53 862	4,7	0,8
3 étoiles	3 321	71 935	-0,6	-0,7
4-5 étoiles	1 260	44 287	6,9	-0,0
Non classés	1 033	28 426	-24,8	-9,0
<b>Total</b>	<b>8 125</b>	<b>198 509</b>	<b>-2,0</b>	<b>-1,4</b>

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 4 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	en %			
	Nombre de nuitées dans les hôtels		Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère	
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013		Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)
Ariège	235	-0,5	-3,5	12,8
Aveyron	739	-2,3	-4,8	12,8
Haute-Garonne	2 766	-0,5	2,5	25,5
Gers	240	-2,1	-1,5	10,5
Lot	535	-9,7	2,0	20,6
Hautes-Pyrénées	2 867	-1,2	-6,0	49,0
Tarn	441	-6,5	-1,2	11,6
Tarn-et-Garonne	302	-2,4	0,7	9,4
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>8 125</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,0</b>	<b>30,2</b>
France métropolitaine	198 509	-1,4	1,0	36,7

Note : données 2014 définitives. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 5 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2014 (milliers)		Évolution 2014/2013 (%)	
	Midi-Pyrénées	France métropolitaine	Midi-Pyrénées	France métropolitaine
1-2 étoiles	860	16 115	6,7	0,4
3-4-5 étoiles	3 202	86 605	-5,6	0,6
Non classés	237	7 024	-11,6	-3,8
<b>Total</b>	<b>4 299</b>	<b>109 743</b>	<b>-3,8</b>	<b>0,3</b>

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 6 Nombre de nuitées dans les campings selon le département

	en %				
	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2014 par une clientèle étrangère		
	2014 (en milliers)	Évolution 2014/2013		Évolution moyenne annuelle 2013/2010 (1)	sur emplacements équipés
Ariège	475	-0,4	0,2	20,8	40,5
Aveyron	1 046	-13,3	0,9	33,6	37,4
Haute-Garonne	267	-7,2	0,7	23,1	37,2
Gers	392	-7,9	-0,7	24,7	49,3
Lot	871	-5,1	2,2	29,7	44,0
Hautes-Pyrénées	851	15,1	-6,9	19,3	32,9
Tarn	225	-10,6	-1,1	26,7	46,2
Tarn-et-Garonne	171	6,8	-2,3	33,7	29,1
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>4 299</b>	<b>-3,8</b>	<b>-0,8</b>	<b>26,7</b>	<b>39,4</b>
France métropolitaine	109 743	0,3	1,6	33,4	47,3

Note : données 2014 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre. Données 2010, 2011, 2012 et 2013 rétropolées suite au changement de classification début 2014.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

# Transport

## Moins de trafic en 2014

En 2014, le trafic de passagers diminue en Midi-Pyrénées pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Il baisse légèrement dans les aéroports et un peu plus fortement dans les gares ferroviaires.

Le transport routier de marchandise chute. En revanche, les immatriculations de véhicules neufs repartent légèrement à la hausse.

Pierre Defarge-Lacroix (Dreal)

En 2014, les aéroports de Midi-Pyrénées acheminent près de 8,1 millions de passagers vers leurs destinations. Pour la deuxième année consécutive, le trafic aérien de passagers recule dans la région (- 0,8 %) par rapport à l'année précédente. Néanmoins, en moyenne sur les cinq années précédentes, il conserve une croissance annuelle (+ 2,5 %) supérieure à celle de l'ensemble des aéroports métropolitains, grâce aux fortes progressions de 2010 à 2012.

Le nombre de passager sur les destinations nationales se replie de 1 % en 2014 par rapport à 2013 (*figure 1 et 2*). De 2008 à 2013, le trafic sur ces lignes avait progressé de 2 % par an en moyenne. Le trafic international reste stable en 2014. Il avait augmenté de 3,3 % par an en moyenne sur les cinq années précédentes.

Après les fortes progressions des années passées (+ 15 % par an entre 2008 et 2013), les lignes à bas coûts marquent le pas : - 0,1 % en 2014. Le segment « low-cost » concerne toujours 26 % du trafic aérien de passagers de Midi-Pyrénées.

### Toulouse-Blagnac : quasi-stabilité du trafic en 2014

En 2014, le trafic de l'aéroport de Toulouse-Blagnac se rétracte légèrement avec une baisse de 0,7 % par rapport à 2013. Il totalise plus de 7,5 millions de passagers malgré la baisse de l'offre de la compagnie Air France et le mouvement social des pilotes de cette compagnie en septembre. Il se maintient ainsi à la 4<sup>e</sup> place des aéroports de province. Le nombre de mouvements d'avions commerciaux diminue pour la deuxième année consécutive (- 3,4 %) mais il est compensé par le recours à des avions de capacité supérieure.

Le trafic national, avec 4,3 millions de passagers en 2014, suit la même tendance (- 0,8 %) que le trafic total par rapport à l'année précédente. Paris reste la principale destination régulière au départ de Toulouse (73 % du trafic national). À

l'inverse de l'année 2013, la fréquentation de la ligne vers Paris-Orly recule (- 2 %) tandis que celle de la ligne vers Paris-Charles-de-Gaulle augmente (+ 3 %). Les lignes régionales perdent 0,7 % en 2014. Lyon demeure la destination la plus fréquentée, suivie de Lille et de Nantes.

Avec près de 3,2 millions de passagers en 2014, le trafic international est stable par rapport à 2013. Il recule de 3 % vers l'espace Schengen (1,8 million de passagers). Munich est la première destination (210 000 passagers) suivie d'Amsterdam (205 000 passagers). Sur le reste de l'Europe (hors Schengen), le trafic progresse de 4 % avec 750 000 passagers, dont les deux tiers vers Londres. Le nombre de passagers à destination de l'Afrique du Nord augmente de 25 % vers l'Algérie et de 10 % vers le Maroc. Il baisse cette année encore vers la Tunisie (- 12 %). Les lignes à bas coûts acheminent 2 millions de passagers en 2014 soit 27 % du trafic total de l'aéroport. Elles demeurent en légère progression en 2014 (+ 0,5 %).

### Légère reprise des immatriculations de véhicules neufs

Les ventes des voitures particulières neuves en Midi-Pyrénées (70 880) remontent de 1 % en 2014 par rapport à l'année précédente (*figure 3*), la plus basse depuis 1998. Elles sont en hausse au cours du premier semestre mais se replient toutefois au second par rapport à 2013. Au niveau national, le nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves stagne (*figure 4*). Dans la région, elles progressent dans les départements de l'Ariège, des Hautes-Pyrénées et du Tarn et sont à peu près stables en Haute-Garonne et dans le Lot. Elles reculent dans l'Aveyron, le Gers et le Tarn-et-Garonne.

En 2014, 15 900 véhicules utilitaires légers neufs sont immatriculés dans la région, soit une hausse de 5 % par rapport à 2013. Elles augmentent dans six départements de la région : de + 4 % dans le Gers à + 13 %

en Ariège. Elles sont quasi stables dans le Tarn-et-Garonne (- 1 %) et reculent dans le Tarn (- 8 %). Au niveau national, ce marché progresse de 1,5 % en 2014, après deux années de baisse.

Les ventes de véhicules industriels à moteur progressent de 2,5 % en 2014 dans la région, tandis qu'elles chutent nettement au niveau national (- 14 %) sur la même période. Dans ce segment, les immatriculations de camions de plus de 3,5 tonnes de PTAC (poids total autorisé en charge) augmentent de 5 % alors que celles des véhicules spécialisés dont le PTAC dépasse 3,5 tonnes se replient de 8 % par rapport à 2013. Les ventes de tracteurs routiers progressent de 3 %.

### Le transport routier de marchandises chute

En 2014, le transport routier de marchandises (TRM) en Midi-Pyrénées diminue de 8 % (en tonnes-kilomètres) par rapport à l'année 2013 (*figure 5*). Sur les cinq dernières années, les flux de TRM entrant dans la région (40 % des flux totaux) n'ont cessé de reculer, avec une baisse de 8 % cette année par rapport à la précédente (*figure 6*). Les flux sortant de la région (33 % des flux totaux) chutent, quant eux, de 13 %.

Après la forte progression enregistrée en 2013 (+18 %), le transport routier de marchandises interne à la région se maintient plus ou moins n'accusant qu'une légère baisse (- 1 %) en 2014.

Le trafic routier des poids lourds demeure globalement stable en 2014 : leur nombre comptabilisé sur l'ensemble des gares de péages du réseau autoroutier régional progresse de 0,7 % par rapport à 2013.

### Deuxième année de recul pour le transport par fer

2014 est une année difficile en termes de conjoncture économique et les TER de Midi-Pyrénées, ainsi que la SNCF au

niveau national, connaissent une érosion du trafic et des recettes.

Il n'y a pas de hausse tarifaire en 2014, mais le relèvement de la TVA correspond pour les clients à une hausse des prix de 2,8 % en janvier avec un impact négatif sur le trafic.

Ainsi avec 14,7 millions d'usagers en 2014, le transport par fer en Midi-Pyrénées

recule cette année encore (- 3 %) revenant à son niveau de 2011.

Le trafic intra régional, qui représente plus de 66 % du trafic total avec 9,7 millions de passagers (*figure 7*), marque aussi une légère diminution (- 1 %) après trois années consécutives de croissance.

Le trafic interrégional totalise 4,9 millions de voyageurs en 2014, soit 5,5 % de moins que l'année précédente.

Tous les échanges avec les autres régions affichent des baisses de fréquentation plus ou moins marquées. Trois régions concentrent toujours plus des deux tiers des flux interrégionaux avec Midi-Pyrénées : l'Île-de-France (1,3 million de passagers), Languedoc-Roussillon (1,1 million de passagers) et l'Aquitaine (1 million de passagers). ■



**1 Passagers des aéroports**

	Midi-Pyrénées		France métropolitaine		
	Passagers 2014 (nombre)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)	Évolution 2014/2013	Évolution annuelle moyenne 2013/2008 (1)
Lignes nationales	4 528 211	-1,0	2,0	-2,6	1,3
Lignes internationales	3 497 749	0,0	3,3	4,2	2,1
Transit	46 928	-27,0	-4,3	-12,5	-9,9
<b>Total</b>	<b>8 072 888</b>	<b>-0,8</b>	<b>2,5</b>	<b>2,1</b>	<b>1,8</b>
dont lignes à bas coût (low cost)	2 110 509	-0,1	15,5	12,6	8,4
Part des lignes à bas coût (low cost) (%)	26,1	///	///	///	///

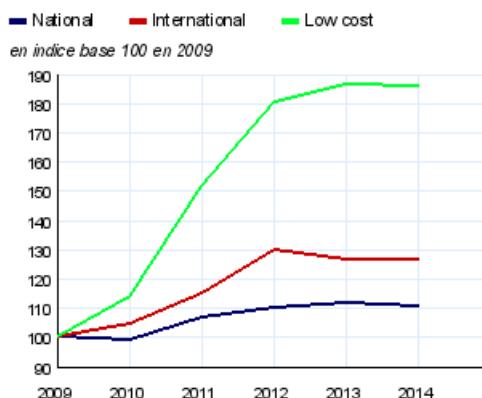
Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses

Source : Union des aéroports français

**2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Midi-Pyrénées**



Source : Union des aéroports français

**3 Immatriculations de véhicules neufs**

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensembles des immatriculations (3)	
	2014 nombre	Évolution 2014/2013 %	2014 nombre	Évolution 2014/2013 %	2014 nombre	Évolution 2014/2013 %	2014 nombre	Évolution 2014/2013 %
Ariège	4 288	6,3	681	12,9	70	-16,7	5 050	6,8
Aveyron	5 662	-2,7	1 384	4,4	199	-7,9	7 347	-0,8
Haute-Garonne	33 421	0,7	8 388	8,1	1 223	30,0	43 148	2,8
Gers	4 289	-2,6	1 040	4,4	75	-31,8	5 413	-1,8
Lot	3 759	-0,5	747	7,2	37	-27,5	4 573	0,0
Hautes-Pyrénées	5 397	4,6	1 008	8,6	87	-11,2	6 537	5,3
Tarn	9 373	5,7	1 602	-8,3	188	-37,5	11 192	2,2
Tarn-et-Garonne	4 691	-5,3	1 075	-0,7	127	-19,1	5 909	-4,8
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>70 880</b>	<b>1,0</b>	<b>15 925</b>	<b>5,2</b>	<b>2 006</b>	<b>2,5</b>	<b>89 169</b>	<b>1,8</b>
France métropolitaine	1 765 855	0,5	370 130	1,5	38 895	-13,6	2 180 776	0,3

Note : données brutes.

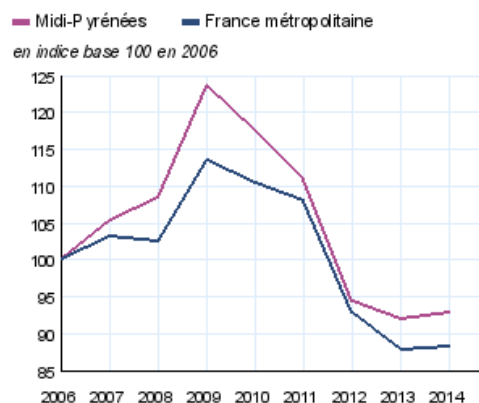
(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV

**4 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs**



Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, Sidiv

**5 Transport de marchandises par la route**

Midi-Pyrénées	2014 (p) (millions de Tonnes-Kilomètres transportés)	Évolution annuelle moyenne 2014/2009 (1) (en %)
Entrées dans la région	3916	-3,4
Sorties de la région	3 159	-2,8
Intérieur de la région	2652	1,2

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

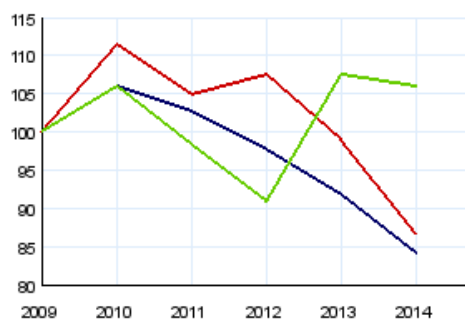
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

**6 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Midi-Pyrénées**

- Entrées dans la région
- Sorties de la région
- Intérieur de la région

en indice base 100 en 2009



p : données provisoires.

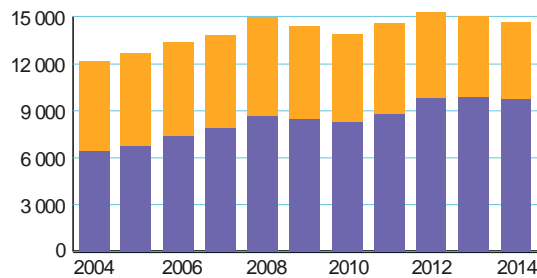
Champ : hors transport international

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

**7 Évolution du nombre de voyages ferroviaires en Midi-Pyrénées de 2004 à 2014**

en milliers de voyages

- Trafic intrarégional
- Trafic interrégional



Source : Direction régionale SNCF

# Aéronautique et spatial

## Un très bon cru 2014 pour l'aéronautique et le spatial

Alors que l'activité économique mondiale accélère légèrement en 2014, la demande de transport aérien continue de se développer, en particulier celle des pays émergents. Cette croissance bénéficie, via les compagnies aériennes, aux principaux constructeurs aéronautiques mondiaux. Airbus et Boeing vendent et livrent davantage d'avions qu'en 2013, année déjà exceptionnelle. L'augmentation de la production d'Airbus rejaille sur celle de la chaîne d'approvisionnement industrielle qui suit la cadence, notamment en Midi-Pyrénées. Dans l'ingénierie, le rythme de l'activité faiblit et les perspectives s'assombrissent en lien avec la fin des grands programmes aéronautiques. 2014 est aussi une très bonne année pour le spatial avec une forte augmentation des prises de commandes de satellites de télécommunication et d'observation par les constructeurs européens implantés à Toulouse.

Bertrand Ballet (Insee Midi-Pyrénées)

En 2014, le transport mondial de passagers aériens progresse de 5,9 % par rapport à 2013 selon les statistiques de l'Association du transport aérien mondial (IATA). Mesurée en kilomètres-passagers-payants, cette croissance est plus forte que celle atteinte en moyenne sur les dix dernières années (+ 5,6 %). Elle est en grande partie tirée par la demande des pays émergents, notamment d'Asie-Pacifique et du Moyen-Orient. Elle bénéficie également de la reprise des voyages intérieurs, en particuliers en Chine et en Russie. Le trafic aérien mondial de marchandises accélère en 2014. Mesuré en tonnes-kilomètres, il augmente de 4,5 % après + 1,4 % en 2013.

### Airbus et Boeing : toujours plus haut

Les deux principaux constructeurs mondiaux d'avions civils de plus de 100 places continuent de bénéficier de ce développement soutenu du transport aérien mondial. L'europpéen Airbus réalise un nouveau record commercial avec près de 1 800 appareils vendus en une seule année (figure 1). Compte tenu des annulations, Airbus réalise sa deuxième meilleure performance historique avec 1 456 ventes nettes (figure 2). Grâce à l'A320neo, il devance son concurrent américain Boeing sur le segment des moyens courriers. Boeing bat son propre record de 1 550 avions vendus en un an (1 432, une fois les annulations déduites) grâce aux succès du 737MAX (moyen courrier) et de son nouveau long courrier 777X. En 2014, les deux avionneurs livrent toujours plus d'appareils mais, sur ce plan, l'américain devance assez nettement l'europpéen : 723 livraisons pour Boeing contre 629 pour Airbus (figure 3). Cette avance s'explique en partie par l'antériorité du Boeing 787Dreamliner (114 livraisons en 2014) sur l'Airbus A350XWB (1<sup>er</sup> exemplaire livré en décembre 2014). Airbus atteint son objectif de livrer 30 exemplaires de son gros porteur A380 en 2014 (figure 4). Fin 2014, le carnet de commandes du constructeur européen s'établit à 6 386 avions restant à livrer, soit dix années de production au rythme actuel.

L'année 2014 est aussi faste pour les autres avionneurs présents en Midi-Pyrénées. À Toulouse, le constructeur d'avions régionaux ATR franchit des records de ventes (160) et de livraisons (83). À Tarbes, Daher-Socata réalise les meilleures ventes de son avion d'affaire TBM90 (64) et son deuxième meilleur score pour les livraisons (51).

### Réorganisation au sommet de la filière aéronautique

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le groupe EADS est devenu Airbus Group en se réorganisant autour de trois divisions : Airbus (avions commerciaux), Airbus Defense and Space (DS - activités spatiales et de défense, y compris avions militaires) et Airbus Helicopters (hélicoptères civils et militaires, ex-Eurocopter). En juillet, le groupe se sépare de la société Test & Services, rebaptisée Sphera, spécialisée dans les tests d'équipements aéronautiques et dont le siège est à Colomiers. À l'automne 2014, Airbus Group annonce la fusion de ses deux filiales Aerolia et Sogerma donnant naissance à Stelia Aerospace n°1 européen et n°3 mondial dans le domaine des aérostructures. Dans le même temps, le groupe annonce son souhait de céder sa filiale d'ingénierie Cimpa (1 000 salariés dans le monde) basée à Blagnac. Le groupe Sopra Steria devrait s'en porter acquéreur.

### Des cadences de production en hausse

En juillet 2014, au salon aéronautique anglais de Farnborough, Airbus annonce le lancement d'une version remotorisée (neo) de son long courrier A330 qui serait livrée fin 2017. D'ici là, le rythme de production de l'A350XWB augmenterait progressivement : de 3 par mois fin 2015 à un objectif de 10 par mois en 2018. Les A330, A350XWB et A380 sont assemblés à Toulouse. Les avions moyen courrier de la famille A320 sont assemblés à Hambourg, à Toulouse et à Tianjin en Chine. L'entrée en activité fin 2015 d'une nouvelle ligne d'assemblage à Mobile (Alabama - États-Unis) devrait permettre d'augmenter progressivement les cadences de production de l'A320 dans

l'objectif de livrer 50 appareils par mois en 2017 (42 actuellement).

### Filière aéronautique : l'industrie suit la cadence, l'ingénierie s'inquiète

Interrogés au printemps 2014, les chefs d'entreprise témoignent d'une croissance soutenue de la production industrielle dans la chaîne d'approvisionnement de la construction aéronautique en Midi-Pyrénées. Les grands équipementiers et le secteur de la métallurgie en bénéficient particulièrement. La forte pression sur l'appareil de production industrielle se relâche un peu début 2014 notamment grâce aux investissements réalisés les années précédentes. Dans l'ingénierie, les commandes du secteur aéronautique marquent le pas et les chefs d'entreprise sont pessimistes sur le niveau de leur activité fin 2014. Cette inquiétude dans l'ingénierie aéronautique est suscitée par la fin annoncée des grands programmes de développement chez Airbus (A380, A400M, A350, A320neo). Fin 2013, 630 entreprises de la filière aéronautique étaient implantées en Midi-Pyrénées, y employant au total 82 000 salariés, soit plus d'1 salarié sur 10 des secteurs marchands non agricoles dans la région. ■

### Année exceptionnelle pour le spatial

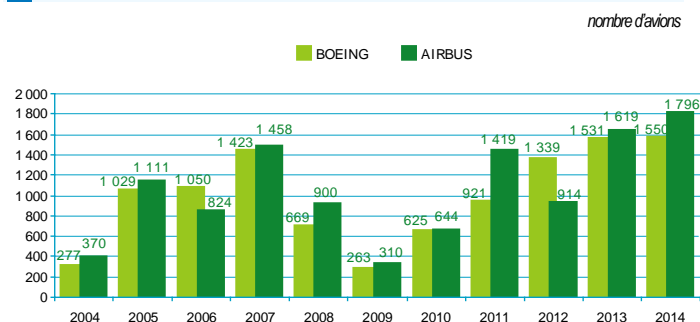
Dans le spatial, 2014 est aussi une très bonne année pour les constructeurs de satellites présents en Midi-Pyrénées. En forte augmentation, les prises de commandes sont supérieures au chiffre d'affaires tant pour Airbus Space Systems que pour Thales Alenia Space (TAS). Les succès commerciaux concernent aussi bien les satellites de télécommunication (9 commandes au total pour les deux constructeurs) que les systèmes d'observation (MetOp-SG, Falcon-Eye). L'activité est restée solide en 2014 soutenue par les prises de commandes passées pour TAS et les lancements d'Ariane 5 pour Airbus. Pour l'Europe spatiale, où Toulouse occupe une place

importante, la fin de l'année 2014 est marquée par le succès historique de la mise en orbite de la sonde Rosetta autour du noyau de la comète 67P/Churyumov-Gerasimenko et de l'atterrissage de Philae sur cette comète à 510 millions de

kilomètres de la terre. Cette réussite fait suite à l'échec de la mise sur orbite terrestre des deux premiers satellites de la constellation européenne Galileo survenu au cours de l'été 2014. Enfin, 2014 se termine par les annonces du lancement du

programme européen Ariane 6 et de la création de la joint-venture Airbus Safran Launchers pour construire la nouvelle fusée européenne.

### 1 Ventes : Airbus encore devant



Note : Commandes annuelles (brutes) d'avions civils de plus de 100 places.  
Sources : Constructeurs

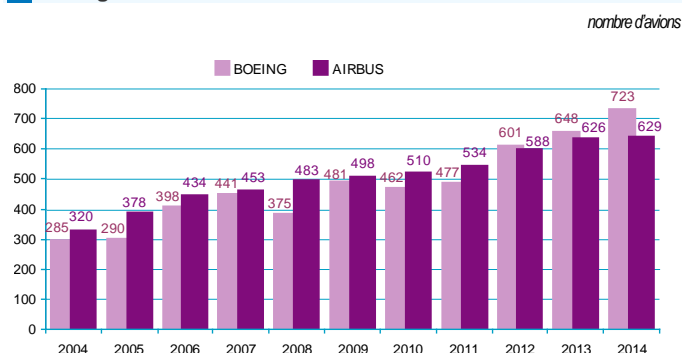
### 2 Un carnet de commandes dopé par les nouveaux modèles et nouvelles motorisations

Commandes annuelles d'avions Airbus et carnet de commandes

	nombre d'avions													
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014			
A318	4	41	4	13	5	1	0	2	2	0	0			
A319	67	206	253	185	54	36	44	31	48	26	33			
A320	180	568	312	676	446	167	357	1 327	567	702	1 117			
A321	28	103	104	40	54	24	51	110	166	525	395			
<b>Monocouloirs</b>	<b>279</b>	<b>918</b>	<b>673</b>	<b>914</b>	<b>559</b>	<b>228</b>	<b>452</b>	<b>1 470</b>	<b>783</b>	<b>1 253</b>	<b>1 545</b>			
dont nouveaux moteurs (neo)								nd	nd	nd	1 041			
A300	2	7												
A330	51	64	104	198	140	50	88	99	80	77	174			
A340	28	15	15	23	6	1	2	0	2	0				
A350		87	15	290	186	27	70	10	40	239	57			
<b>Famille A330/A340/A350</b>	<b>79</b>	<b>166</b>	<b>134</b>	<b>511</b>	<b>332</b>	<b>78</b>	<b>160</b>	<b>109</b>	<b>122</b>	<b>316</b>	<b>231</b>			
A380	10	20	17	33	9	4	32	29	9	50	20			
<b>Total commandes brutes</b>	<b>370</b>	<b>1 111</b>	<b>824</b>	<b>1 458</b>	<b>900</b>	<b>310</b>	<b>644</b>	<b>1 608</b>	<b>914</b>	<b>1 619</b>	<b>1 796</b>			
Annulations	nd	nd	nd	117	123	32	70	189	81	116	340			
<b>Total commandes nettes</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>1 341</b>	<b>777</b>	<b>278</b>	<b>574</b>	<b>1 419</b>	<b>833</b>	<b>1 503</b>	<b>1 456</b>			
Carnet commandes (backlog)	1 500	2 177	2 533	3 538	3 715	3 488	3 552	4 437	4 682	5 559	6 386			

nd : non disponible  
Source : Constructeur

### 3 Boeing : 1<sup>er</sup> constructeur mondial



Note : Livraisons annuelles d'avions civils de plus de 100 places  
Sources : Constructeurs

**4 Des livraisons en légère hausse**

Livraisons annuelles d'avions Airbus

	<i>nombre d'avions</i>										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
A318	.	9	8	17	13	6	2	2	2	1	0
A319	87	142	137	105	98	88	51	47	38	38	34
A320	101	121	164	194	209	221	297	306	332	352	306
A321	35	17	30	51	66	87	51	66	83	102	150
<b>Monocouloirs</b>	<b>233</b>	<b>289</b>	<b>339</b>	<b>367</b>	<b>386</b>	<b>402</b>	<b>401</b>	<b>421</b>	<b>455</b>	<b>493</b>	<b>490</b>
A300	12	9	9	6							
A330	47	56	62	68	72	76	87	87	101	108	108
A340	28	24	24	11	13	10	4	0	2	0	0
A350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
<b>Famille A330/A340/A350</b>	<b>75</b>	<b>80</b>	<b>86</b>	<b>79</b>	<b>85</b>	<b>86</b>	<b>91</b>	<b>87</b>	<b>103</b>	<b>108</b>	<b>109</b>
A380	0	0	0	1	12	10	18	26	30	25	30
<b>Total livraisons</b>	<b>320</b>	<b>378</b>	<b>434</b>	<b>453</b>	<b>483</b>	<b>498</b>	<b>510</b>	<b>534</b>	<b>588</b>	<b>626</b>	<b>629</b>

Source : Constructeur

# Immobilier d'entreprise

## Une année dynamique pour le marché toulousain d'immobilier d'entreprise

Comme au niveau national, malgré un contexte économique fragile, le marché d'immobilier d'entreprise toulousain progresse en 2014. Toulouse conserve la troisième position des métropoles régionales les plus actives derrière Lyon et Lille, qui elles connaissent un léger ralentissement de leur marché. Le marché du bureau augmente de 26 % par rapport à l'année précédente, animé par de très grandes transactions liées au secteur de l'aéronautique. Pour les locaux d'activité et les entrepôts, le marché est dynamisé par de grandes transactions et la construction de grandes plates-formes d'entrepôt réalisées en compte propre. Concernant l'offre, les taux de vacance restent faibles, allant de 3,8 % pour les locaux d'activité à 5 % pour les immeubles de bureaux. Les stocks restent ainsi maîtrisés mais les professionnels s'interrogent sur l'expansion de l'offre dans les deux ans à venir, liée notamment aux déménagements programmés de grandes sociétés. Des tensions territoriales subsistent car une partie de l'offre n'est plus en adéquation avec les besoins des utilisateurs en termes de volume comme de qualité.

Christine Encinas (Auat-Otie)

Après une année de repli, le marché du bureau retrouve en 2014 un niveau supérieur à la moyenne des cinq dernières années, avec 142 000 m<sup>2</sup> commercialisés. Ce bon résultat est lié aux grandes transactions et principalement aux implantations des futurs sièges sociaux de trois entreprises du secteur de l'aéronautique (Airbus Group, SAFRAN et AKKA Technologies) qui totalisent à elles seules plus de 54 000 m<sup>2</sup>. De ce fait, le marché du neuf capte 57 % des volumes échangés sur l'année et atteint son meilleur niveau. À l'inverse, le marché de seconde main se rétracte car seule l'offre de qualité, située dans des zones bien desservies et accessibles, trouve preneur. Les transactions inférieures à 1 000 m<sup>2</sup> représentent tout de même un tiers des volumes commercialisés (49 600 m<sup>2</sup>), ce qui est un indicateur du dynamisme du tissu économique local des PME.

### Une offre contenue mais pour combien de temps ?

Depuis 2011, l'offre de bureaux dans l'agglomération toulousaine (*figure 1*) s'est stabilisée autour de 200 000 m<sup>2</sup>. En 2014, son niveau est légèrement supérieur, mais la vacance est faible avec un taux de 5 %. Les stocks neufs sont estimés à 59 300 m<sup>2</sup>, soit 28 % des bureaux vacants. Plus de la moitié de l'offre neuve qui peine à s'écouler est située au sud-ouest de l'agglomération dans le pôle tertiaire de Bordelouge. Les stocks de seconde main représentent environ 153 700 m<sup>2</sup> fin décembre 2014, soit deux ans de commercialisation. Une partie de ce stock peine à revenir sur le marché car les immeubles ne sont plus adaptés aux besoins des utilisateurs. De plus, les propriétaires tardent à les rénover compte

tenu de la faiblesse des valeurs locatives. L'offre à un an s'élève à 31 000 m<sup>2</sup>, essentiellement en seconde main. Cependant, les professionnels s'inquiètent de l'expansion de l'offre de bureaux de seconde main attendue dès 2015, sous l'effet de libérations importantes liées notamment aux déménagements programmés d'Airbus Group, d'AKKA ou de SAFRAN, mais aussi de la bascule dans l'ancien de programmes neufs vacants livrés depuis plus de cinq ans (cas de Bordelouge).

### Le marché de locaux d'activité et d'entrepôts au-dessus de la moyenne des années récentes

Boosté par de grandes opérations en compte propre, le marché des locaux d'activité et de stockage progresse de 38 % avec 185 900 m<sup>2</sup> commercialisés en 2014. S'il est équilibré entre neuf et ancien, 80 % du neuf est réalisé en compte propre. La faiblesse de l'offre neuve favorise la réalisation clé en main. Avec 116 transactions, la demande placée, c'est-à-dire les transactions à la location ou à la vente réalisées par des utilisateurs finaux, des seuls locaux d'activité totalise 104 400 m<sup>2</sup>, soit un niveau très supérieur à la moyenne des cinq dernières années (83 300 m<sup>2</sup>). Ce marché marque une hausse de 44 % liée à une double progression : celle des grandes transactions mais aussi celle des 1 000 à 5 000 m<sup>2</sup>, cœur du marché toulousain. La part des comptes propres atteint 18 %. Les transactions d'entrepôts (44 % du marché) sont en hausse de 31 % avec 81 400 m<sup>2</sup> dont les trois quarts sont des comptes propres, essentiellement des plates-formes logistiques supérieures à 6 000 m<sup>2</sup>. Mis à part ce type d'opérations, le marché de l'entrepôt connaît son plus faible niveau depuis cinq ans.

### L'offre de locaux et d'entrepôts est stable mais hétérogène

Fin 2014, le stock disponible est estimé à 229 500 m<sup>2</sup> soit un volume globalement stable, en particulier pour le seconde main. Toutefois, si une partie de l'offre ancienne, bien située, peut être rénovée ou restructurée, une autre peut difficilement être remise sur le marché car elle ne répond plus à la demande actuelle. Deux pôles historiques de l'activité économique restent en sur-offre : le sud-ouest et le nord, pourvus de vieux bâtiments vides, concentrent 65 % de l'offre totale. L'offre neuve diminue et représente moins de 7 % des immeubles vacants. Elle est principalement localisée au nord et à l'est de l'agglomération.

### Le marché investisseur retrouve un haut niveau

Avec 450 millions d'euros (M€), les montants investis en 2014 dans l'agglomération progressent de 80 % comparé aux 250 M€ investis en 2013. Les ventes d'immeubles tertiaires représentent à elles seules plus de 220 M€. Quatre transactions ont dépassé les 25 M€, plaçant ainsi Toulouse au 3<sup>e</sup> rang des métropoles régionales derrière Lyon et Marseille mais devant Lille, Bordeaux, Nice et Nantes. Portées par la dynamique du tertiaire, les surfaces vendues doublent quasiment en un an, avec 105 800 m<sup>2</sup>. La ZAC Andromède concentre la moitié des investissements avec trois ventes : le futur siège régional de SAFRAN, la 1<sup>ère</sup> tranche du siège d'AKKA Technologies et l'immeuble OSMOSE. Parmi les autres ventes significatives, figurent les immeubles des Amarantes à Borderouge, Arc-en-ciel à Saint-Martin-du-Touch et l'ex Cap Gemini à Basso Cambo. ■

**1 Les chiffres-clés de l'immobilier d'entreprise  
dans l'aire urbaine de Toulouse**

	2013	2014
<b>Immobilier de bureaux</b>		
Nombre de transactions	242	234
Surfaces commercialisées (en m <sup>2</sup> )	112 600	142 000
Stock (en m <sup>2</sup> )	165 500	213 000
<b>Ventes investisseurs</b>		
Nombre de transactions	17	17
Surfaces commercialisées (en m <sup>2</sup> )	60 000	105 800
<b>Locaux d'activité et entrepôts</b>		
Nombre de transactions	117	132
Surfaces commercialisées (en m <sup>2</sup> )	134 800	185 900
Stock disponible (en m <sup>2</sup> )	235 500	229 500

Source : Otie 2014

# Recherche

## Les outils de valorisation et de transfert de technologie public-privé de plus en plus utilisés

L'année 2014 est marquée par la confirmation du rôle clé joué par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) en matière de valorisation de la recherche et de soutien au développement industriel. C'est aussi l'année du démarrage des opérations immobilières, liées au Plan Campus et dédiées à la recherche et aux entreprises. Le Crédit impôt recherche continue de s'étendre en Midi-Pyrénées en 2014, avec une augmentation des dépenses de recherche et de développement concernées. Les autres dispositifs de soutien à l'innovation et à la recherche dans les entreprises restent fortement sollicités en 2014.

Marianne Peyrot (DRRT)

L'année 2014 voit le lancement de l'Espace Clément Ader, programme sélectionné par l'État en 2009 dans le cadre de l'Opération Campus, plan exceptionnel en faveur de l'immobilier universitaire. Doté de 58 millions d'euros, financés par l'État, la Région, Toulouse Métropole, Météo France et les fonds européens FEDER, l'Espace Clément Ader a pour vocation de regrouper dans un même lieu des équipes de recherche et des plateformes scientifiques liées au secteur de l'aéronautique et de l'espace. Les équipements de calcul intensif, de micro-caractérisation des matériaux et de génie mécanique qui y sont implantés permettent de réaliser des programmes de recherche et de transfert de technologie au bénéfice des laboratoires et des industries de la région Midi-Pyrénées.

### Intensification des activités financées par le Programme d'Investissements d'Avenir

Par ailleurs, deux structures financées par le Programme d'Investissements d'Avenir depuis 2012 intensifient leurs activités. La société d'accélération du transfert de technologie Toulouse Tech Transfer (TTT), créée en janvier 2012, est destinée à accroître la valorisation de la recherche publique vers les entreprises. Elle accompagne 38 nouveaux projets en 2014 (+71 % par rapport à fin 2013), représentant un engagement financier de 9,6 millions d'euros qui a quadruplé. Dans le même temps, le nombre de demandes de brevet déposées (45) double en 2014. Celui des accords de transfert industriel signés en 2014, soit 15, est stable. La plateforme technologique Toulouse White Biotechnology (TWB) est un démonstrateur préindustriel s'appuyant sur des laboratoires de recherche pour développer avec des industriels de nouvelles voies de production durables (biocarburants, biopolymères, biomatériaux...). Dotée de 20 millions d'euros à sa création, elle signe 26 contrats de recherche et de service en 2014, soit trois fois plus qu'en 2013, pour un

chiffre d'affaires cumulé depuis 2012 de 12,8 millions d'euros (+60 % par rapport à fin 2013).

L'année 2014 est également le deuxième exercice de la plateforme régionale de transfert de technologie (PRTT) du CEA-Tech, structure de coopération technologique du CEA, soutenue par l'État et la Région et destinée à accompagner le transfert de l'innovation vers les entreprises et notamment les PME-PMI régionales. Depuis sa création début 2013, son activité a généré 3,8 millions d'euros de contrats en Midi-Pyrénées et permis le recrutement de 15 personnes à fin 2014.

### Midi-Pyrénées au 4<sup>e</sup> rang pour le crédit d'impôt recherche

Les données relatives au Crédit d'impôt recherche (CIR) perçu par les entreprises de Midi-Pyrénées en 2014 sur les dépenses exposées durant l'année 2013 ne sont pas publiées à ce jour.

En 2013, le nombre de déclarants s'était élevé à 905, soit une augmentation de 9,5 % par rapport à l'année précédente. Le montant des dépenses de R&D déclarées avait atteint 1,02 milliard d'euros (+12 %). En 2013, 691 entreprises de Midi-Pyrénées avaient bénéficié du dispositif (+8 %), pour une créance globale de crédit d'impôt recherche de 215 millions d'euros (+5 %). Ce montant représente 4 % du CIR total et place Midi-Pyrénées au 4<sup>e</sup> rang national, derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

### 500 000 euros de soutien au transfert de technologie

En 2014, le soutien du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche aux structures d'aide au transfert de technologie à destination des entreprises, en particulier des très petites entreprises (TPE) et des PME, s'élève à 0,5 million d'euros, en retrait par

rapport à 2013. Ce soutien bénéficie aux huit Centres régionaux pour l'innovation et le transfert de technologie (CRITT), aux sept Plateformes technologiques (PFT) et au Réseau de diffusion technologique porté par l'agence Midi-Pyrénées Innovation.

### Incubateur d'entreprises : maintien du nombre de projets accompagnés mais moins de créations d'entreprises

Depuis 2013, l'incubateur d'entreprises de Midi-Pyrénées (*figure 1*) fonctionne avec 2 appels à candidatures annuels. Le nombre de projets de start-up accueillis est stable en 2014 (dix) mais le nombre de créations d'entreprises au cours de l'année diminue (-27 %). Depuis sa création en 2000, l'incubateur a ainsi accompagné 186 projets, dont 144 ont conduit à une création d'entreprise. Fin 2014, 100 sociétés ayant bénéficié de ce soutien sont encore en activité (+8 % par rapport à fin 2013) : elles emploient plus de 630 personnes (+3 %).

### Augmentation de l'accueil de doctorants Cifre dans les laboratoires académiques

Le nombre de Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre) attribuées à des employeurs de Midi-Pyrénées (*figure 2*) reste stable, avec 71 recrutements de doctorants financés en 2014 (+4 % par rapport à 2013). Les parts relatives des PME et des grands groupes restent analogues à celles de l'année précédente (respectivement 40 % et 60 %). Le budget alloué par l'État aux entreprises de Midi-Pyrénées s'élève à 2,7 millions d'euros en 2014. Le nombre de doctorants en conventions Cifre accueillis par des laboratoires de la région augmente nettement en 2014 (+18 %), plus qu'au niveau national (+11 %), illustrant l'attractivité de la recherche publique de Midi-Pyrénées. ■



### Les actions du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en faveur de l'innovation

Afin de favoriser l'innovation, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche soutient depuis plusieurs années la recherche partenariale entre le public et le privé, encourage le transfert et la diffusion de nouvelles technologies dans les entreprises, suscite des projets de création d'entreprises innovantes, favorise leur croissance et permet enfin l'intégration des jeunes diplômés dans les entreprises.

Le **Crédit d'impôt recherche (CIR)** est une mesure d'incitation fiscale destinée à favoriser l'accroissement de l'effort de recherche des entreprises. Il est calculé par année civile et déclaré au moment des arrêtés comptables. Les données disponibles à ce jour portent donc sur les CIR dégagés sur 2013 et dont ont bénéficié les entreprises en 2014. Le CIR, réformé en 2008 afin de simplifier le mode de calcul et d'accroître le crédit d'impôt généré, est étendu depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 aux dépenses d'innovation (Crédit d'impôt innovation – CII).

L'**incubateur** a été créé fin 2000 sous l'impulsion du ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, avec le soutien des collectivités territoriales, des établissements scientifiques et des organismes de développement économique. Il a pour rôle de faciliter et de soutenir le développement de projets de création d'entreprises innovantes en apportant un soutien financier, logistique et organisationnel.

Les **Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre)** ont pour but de développer la recherche en milieu industriel en permettant à des entreprises, des collectivités ou des associations de recruter de jeunes doctorants (niveau bac + 5) pour réaliser des programmes de R&D en liaison avec un laboratoire de recherche extérieur. Attribuées sur fonds du ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la recherche, elles permettent le financement d'un travail de thèse pendant trois ans.

#### 1 Activité de l'incubateur d'entreprises innovantes de Midi-Pyrénées de 2010 à 2014

	2010	2011	2012	2013	2014
Projets de création d'entreprises admis en incubation sur l'exercice	11	18	12	10	10
Nombre d'entreprises créées sur l'exercice	11	15	10	11	8
Nombre total d'entreprises créées depuis la création de l'Incubateur en 2000 et existantes en fin d'exercice	67	82	85	92	100
Nombre total d'emplois créés depuis la création de l'Incubateur en 2000 et existants en fin d'exercice	470	570	600	610	630

#### 2 Nombre de conventions CIFRE\* en Midi-Pyrénées de 2010 à 2014

	en nombre et en %				
	2010	2011	2012	2013	2014
Entreprises et collectivités	70	63	53	68	71
% national	5,8	5,0	3,9	5,5	5,2
Laboratoires	95	95	92	81	96
% national	7,9	7,6	6,8	6,6	7,0
<b>Total national</b>	<b>1200</b>	<b>1250</b>	<b>1350</b>	<b>1237</b>	<b>1375</b>

\*conventions industrielles de formation par la recherche.

Source : Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie

# Activité bancaire

## Hausse des crédits à moyen et long terme

En 2014, les encours de crédits aux entreprises progressent en Midi-Pyrénées comme en France. Dans la région, les encours à moyen et long terme sont plus dynamiques que les crédits à court terme. La production de crédits à l'habitat rechute entraînée par la baisse du marché de la construction neuve. Les saisines du médiateur du crédit aux entreprises diminuent en 2014.

Catherine Carel (Banque de France)

### Augmentation des encours de crédits aux entreprises

Au 31 décembre 2014, les encours de crédits aux entreprises de Midi-Pyrénées (hors activités immobilières) s'élevaient à 14,2 milliards d'euros. Ils augmentent de 2,1 % par rapport l'année précédente ; au plan national, l'évolution est quasi identique, avec une croissance de 2,0 %.

Les crédits à moyen et long terme, qui représentent 75 % du total des encours, progressent de 2,6 % sur un an ; les crédits à court terme varient peu (+ 0,3 % seulement). Au niveau national, à l'inverse, les crédits à court terme augmentent plus rapidement (+ 2,8 %) que les crédits à moyen et long terme (+ 1,7 %).

L'évolution des encours varie selon la taille des entreprises (*figure 1*). Dans les très petites entreprises (TPE), les encours de crédits s'accroissent de 1,7 % avec une forte baisse des crédits à court terme (- 11,5 %) et une hausse sensible (+ 4 %) des crédits à moyen et long terme. Dans les petites et moyennes entreprises (PME),

les encours de crédit progressent légèrement (+ 0,6 %) ; comme dans les TPE, les crédits à court terme reculent (- 4,3 %) et les crédits à moyen et long terme sont en hausse (+ 2,2 %). Dans les grandes entreprises (GE), les encours de crédits fléchissent légèrement (-0,7 %), avec une évolution positive du court terme (+ 6,2 %) et une baisse du moyen et long terme (- 4,6 %).

Les holdings enregistrent une forte progression des encours à court terme (+ 12,7 %) et à terme (+ 11,8 %).

### La production de crédits à l'habitat rechute

Après la reprise enregistrée en 2013, la production de crédits à l'habitat diminue de 3,4 % en 2014 et est ramenée de 4,84 à 4,68 milliards d'euros en Midi-Pyrénées. Une partie de la production concerne des crédits renégo-ciés.

Le marché de la construction neuve reste en recul en 2014 (- 8,6 %) comme celui de l'amélioration et gros entretien (- 13 %). Les acquisitions dans l'ancien se stabilisent (+ 0,8 %). À l'exception de la

Haute-Garonne et du Tarn, tous les départements de la région connaissent une baisse plus ou moins marquée de la production de crédits à l'habitat.

### Médiation du crédit : baisse des saisines

Fin 2014, 2 344 dossiers de médiation du crédit ont été déposés dans la région depuis le lancement du dispositif en novembre 2008. En 2014, le nombre des saisines baisse : 191 dossiers sont reçus, contre 236 en 2013, soit une diminution de 19 % (après une hausse de 9 % entre 2012 et 2013). La majorité des demandes (86 %) émane toujours d'entreprises de moins de 11 salariés. Les dépôts concernent principalement les secteurs du commerce (34 % du total, en hausse de 3 points), de l'hôtellerie-restauration (16 %, en hausse de 9 points), des services (13 %, en baisse de 8 points) et du BTP (16 %, en baisse de 4 points).

## 1 Évolution des encours de crédits mobilisés aux entreprises de la région Midi-Pyrénées (hors activités immobilières)

en %

	Crédits à court terme		Crédits à moyen et long terme, bail		Ensemble des crédits mobilisés	
	Midi-Pyrénées	France	Midi-Pyrénées	France	Midi-Pyrénées	France
Très petites entreprises (TPE)	-11,5	-5,3	4,0	2,8	1,7	1,4
Petites et moyennes entreprises (PME)	-4,3	-0,6	2,2	2,0	0,6	1,3
Grandes entreprises (GE)	6,2	8,3	-4,6	2,8	-0,7	4,6
Holdings	12,7	2,3	11,8	-0,7	12,0	-0,1
<b>Ensemble</b>	<b>0,3</b>	<b>2,8</b>	<b>2,6</b>	<b>1,7</b>	<b>2,1</b>	<b>2,0</b>

Source : Banque de France

# Fléchissement de l'emploi salarié marchand, hausse du chômage et baisse de la fréquentation touristique se conjuguent en 2014

L'emploi salarié marchand fléchit légèrement au sein de la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP) en 2014. Le dynamisme des créations nettes d'emplois dans les activités de services spécialisés ne compense pas les pertes d'emplois salariés dans les secteurs du commerce et de la construction. Le LRMP est une des rares régions où le nombre de salariés industriels progresse, grâce aux secteurs de l'énergie et de l'agroalimentaire. L'atonie de l'emploi dans une région fortement attractive entraîne une augmentation du taux de chômage, déjà nettement plus élevé qu'en moyenne nationale.

Dans le tourisme, l'année 2014 est marquée par une diminution du nombre de nuitées pour tous les types d'hébergements collectifs marchands en LRMP. La baisse est significative dans les campings et les hôtels, malgré des ailes de saison estivale (mai, juin, septembre) dynamiques pour les premiers et la fréquentation assidue de la clientèle d'affaires pour les seconds.

Bertrand Ballet, Stéphane Durand (Insee)

Fin 2014, près de 1 150 000 personnes sont salariées des secteurs marchands non agricoles hors particuliers employeurs de LRMP (figure 1). Elles représentent un peu plus de la moitié des personnes en emploi. Les autres personnes travaillent dans des secteurs principalement non marchands (34 %) ou dans l'agriculture (4 %) ou sont non salariés (9 %). Au cours de la période récente, de fin 2008 à fin 2013, l'emploi total a progressé plus rapidement (+ 0,6 % en moyenne par an) en LRMP que l'emploi salarié marchand (+ 0,1 %). En particulier, l'emploi non salarié s'est fortement développé avec la mise en place du statut d'auto-entrepreneur début 2009.

## Les services spécialisés, moteur de l'emploi

En 2014, l'emploi salarié marchand fléchit légèrement (- 0,1 %) en LRMP pour la troisième année consécutive, de façon moins marquée qu'en France métropolitaine (- 0,5 %). Ce recul est dû aux nombreuses pertes d'emplois dans la construction (- 3,8 %) et le commerce (- 0,8 %), plus accentuées en Languedoc-Roussillon qu'en Midi-Pyrénées. Les autres grands secteurs de LRMP créent tous des emplois en 2014. Le nombre de salariés progresse dans les services marchands hors intérim (+ 0,6 %) en particulier grâce aux services d'information et de communication (+ 1,8 %) et aux services aux entreprises (+ 1,1 %), activités plus dynamiques en Languedoc-Roussillon qu'en Midi-Pyrénées en 2014. Dans les activités financières et d'assurance (+ 0,7 %), l'emploi progresse au même rythme dans les deux régions. Dans l'hébergement-restauration (+ 0,3 %), les créations nettes d'emploi salarié en Midi-Pyrénées font plus que compenser les pertes nettes en

Languedoc-Roussillon. À l'inverse, dans l'intérim (+ 2,1 %), les agences du Languedoc-Roussillon sont les seules bénéficiaires d'un net regain d'emploi en 2014. L'industrie crée quelques emplois en LRMP en 2014 (+ 0,1 %). C'est l'apanage quasi exclusif de la production d'énergie dans les deux régions et de l'industrie agroalimentaire en Midi-Pyrénées.

Si l'emploi salarié marchand non agricole fléchit en 2014 en LRMP, au cours des cinq années précédentes, de 2008 à 2013, il a progressé à un rythme annuel moyen de 0,1 % alors qu'il chutait en moyenne de 0,4 % par an en France métropolitaine. Cette croissance en LRMP a été portée par les services marchands hors intérim (+ 1,2 % par an en moyenne) et freinée par le secteur de la construction (- 2,6 %) dans les deux régions. Le commerce en Languedoc-Roussillon et l'intérim en Midi-Pyrénées ont aussi soutenu l'emploi salarié privé de 2008 à 2013 en LRMP.

## Le chômage repart à la hausse

Le taux de chômage s'établit à 12,2 % de la population active de LRMP fin 2014 (figure 2). Région fortement attractive mais déficitaire en emplois « productifs », son taux de chômage est plus élevé que la moyenne métropolitaine (10,0 % fin 2014). Sur les treize départements de la future région, quatre ont des taux de chômage inférieurs à la moyenne régionale : la Lozère, l'Aveyron, le Gers et le Lot. À l'inverse, la part des chômeurs est particulièrement forte parmi les actifs des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault, du Gard et de l'Aude. Le taux de chômage est proche de la moyenne régionale en Ariège, dans les Hautes-Pyrénées et en Tarn-et-Garonne. Après s'être quasi stabilisé en 2013, le chômage repart à la hausse en 2014 : il augmente de 0,5 point en un an,

un peu plus fortement qu'en France métropolitaine (+ 0,4 point). Tous les départements de LRMP sont impactés. Les plus fortes hausses concernent ceux déjà fortement touchés : les Pyrénées-Orientales (+ 0,9 point), l'Aude, le Gard (+ 0,8 point chacun) et le Tarn-et-Garonne (+ 0,7 point). À l'opposé, le taux de chômage est quasi stable dans le Lot et en Aveyron (+ 0,1 point chacun).

## LRMP : quatrième région touristique de France

La région LRMP, du fait notamment de ses atouts naturels et culturels diversifiés, est une des principales régions touristiques françaises. En termes de nombre de nuitées dans les hébergements touristiques collectifs marchands, elle se situe en 2014 à la quatrième place parmi les 13 futures régions métropolitaines derrière Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes Auvergne. LRMP est la première région pour la fréquentation de l'hôtellerie de plein air, en particulier grâce à son important parc, le plus souvent équipé, et à l'attractivité de sa zone littorale. En 2014, LRMP totalise plus de 50 millions de nuitées dans ses hébergements touristiques collectifs marchands, soit plus d'une nuitée de France métropolitaine sur huit.

## La fréquentation baisse en 2014

L'année 2014 est marquée par une diminution du nombre de nuitées pour tous les types d'hébergements collectifs marchands en LRMP. Si la baisse est significative dans les hôtels et les campings (respectivement - 2,3 % et - 1,8 % par rapport à l'année 2013), c'est dans les autres hébergements collectifs

marchands que le recul est le plus marqué : - 3,5 %.

### Dans les campings, la fréquentation est forte dans les ailes de saison

L'hôtellerie de plein air est l'hébergement collectif marchand le plus fréquenté en LRMP, avec près de 47 % des nuitées en 2014 (*figure 3*). L'attractivité du littoral régional explique une grande part de l'importance des campings dans la région, puisque 62 % des nuitées en camping se situent dans cette zone touristique. En 2014, la fréquentation baisse tant pour les campings proches de la mer que pour les autres. Cela est dû en partie aux conditions climatiques défavorables durant l'été. La fréquentation recule de 3,7 % en nuitées sur le cœur de saison alors qu'elle progresse de 4,2 % sur les ailes de saison (mai, juin, septembre). La part prise par ces mois hors vacances scolaires progresse de façon continue depuis plusieurs années : elle passe d'un peu moins de 27 % en 2010 à plus d'un tiers en 2014. Les nuitées sur emplacements équipés (mobil-home, chalet...) sont les premières bénéficiaires de cette progression : elles augmentent fortement de 6,9 % sur cette période en 2014, alors que celles sur emplacements nus se stabilisent (+ 0,6 %). Sur l'ensemble de la saison 2014, les nuitées en camping des résidents français progressent très faiblement. En revanche, les nuitées des clients résidant à l'étranger diminuent de 7,2 %.

### La clientèle d'affaire résiste dans les hôtels

Les hôtels de la région LRMP totalisent près de 15,5 millions de nuitées en 2014 (*figure 4*). La fréquentation dans ce type d'hébergements, en baisse en 2014 comme en 2013, se réalise essentiellement au sein des agglomérations urbaines de plus de 10 000 habitants, avec près de 10 millions de nuitées. La zone touristique de Lourdes concentre à elle seule plus de 2,1 millions de nuitées en 2014. En LRMP, la clientèle d'affaire dans les hôtels représente 38 % de la fréquentation en 2014, contre 35 % en 2010. Ce type de clientèle aux moindres fluctuations saisonnières se concentre dans les grandes unités urbaines : 86 % des nuitées d'affaire en LRMP. En 2014, la clientèle

d'affaire résiste mieux que la clientèle de loisirs (- 0,3 % contre - 3,4 %).

Tous types de clientèle confondus, les touristes résidant en France représentent près des trois quarts des nuitées régionales. Leur fréquentation est en baisse de 2,7 % et explique la plus grande partie de la diminution régionale. La fréquentation des touristes étrangers recule, quant à elle, de 1,0 %.

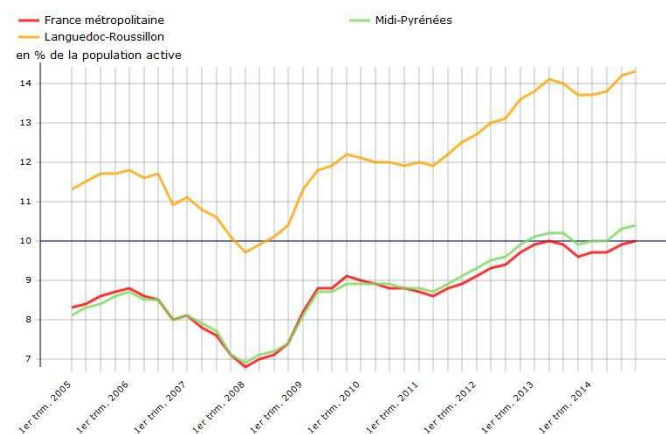
### 1 Évolution de l'emploi salarié dans la nouvelle région LRMP\*

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2014 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2013/2008 (1)	
		LRMP	LRMP	France métropolitaine	LRMP
<b>Industrie</b>	<b>215,4</b>	<b>0,1</b>	<b>-1,2</b>	<b>-0,6</b>	<b>-2,0</b>
Industries agro-alimentaires	40,6	1,2	0,1	-0,3	-0,4
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	31,2	1,1	1,0	0,3	0,2
Biens d'équipement	23,1	-0,9	-1,4	-2,3	-2,8
Matériels de transport	41,3	-0,6	-2,7	2,2	-2,0
Autres branches industrielles	79,1	-0,2	-1,7	-1,9	-2,9
<b>Construction</b>	<b>110,2</b>	<b>-3,1</b>	<b>-3,5</b>	<b>-2,6</b>	<b>-1,5</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>821,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>
Commerce	244,6	-0,8	-0,5	0,1	-0,2
Transports	94,4	-0,1	-0,5	1,0	-0,3
Hébergement-restauration	78,7	0,3	0,8	1,4	0,9
Information et communication	45,3	1,8	0,8	1,3	0,3
Services financiers	51,4	0,7	0,5	1,3	0,2
Services immobiliers	16,3	0,1	-0,1	-1,4	-0,5
Services aux entreprises	182,0	1,1	0,8	1,4	0,9
Services aux ménages	71,1	0,3	0,8	1,3	0,7
Intérim	37,8	2,1	0,1	-0,3	1,1
<b>Total</b>	<b>1 147,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,4</b>

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.  
 \* Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées.  
 Source : Insee, estimations d'emploi.

### 2 Évolution trimestrielle du taux de chômage (données CVS\*)

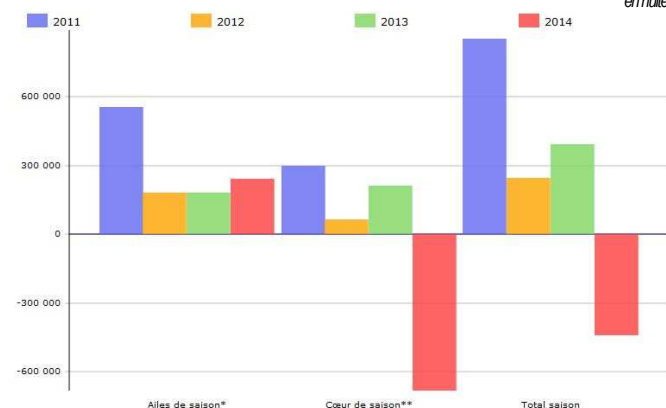
en % de la population active



\* Correction des variations saisonnières  
 Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés

### 3 Évolution du nombre de nuitées dans les campings selon la période en LRMP

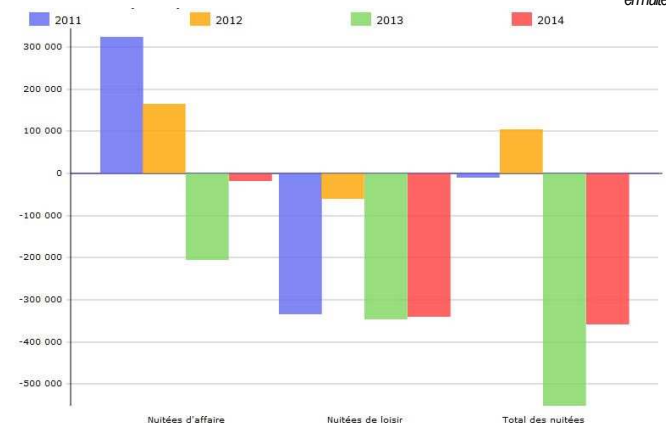
en nuitées



\* mai, juin et septembre  
 \*\* juillet, août  
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 4 Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels selon le type de clientèle en LRMP

en nuitées



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

# Définitions

## Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

## Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

## Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

## Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM.
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

## Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité

réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

### Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

### Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

### Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

### Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

### Demands d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

### Demands d'emploi de longue durée / DELD

Les demandes d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

### Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

### Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

### Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi

localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

### Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

### Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

### Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).



### Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

### Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

### Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

### Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

### Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

### Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

### Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

### Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

**Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

**Taux de chômage (BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

**Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)**

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

<b>Coordination</b>	Direction régionale de l'Insee Midi-Pyrénées Bertrand Ballet
<b>Contribution</b>	Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire urbaine- Observatoire toulousain immobilier entreprise (AUAT-Otie) Banque de France Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Délégation régionale à la recherche et à la technologie (DRRT)
<b>Auteurs</b>	Émilie Auriac (Insee) Dominique Aymard (Draaf) Bertrand Ballet (Insee) Delphine Boudes (Draaf) Catherine Carel (Banque de France) Pierre Defarge-Lacroix (Dreal) Bernadette de la Rochère (Dreal) Stéphane Durand (Insee) Christine Encinas (AUAT-Otie) Christian Fabrègue (Draaf) Dominique Fiche (Direccte) Manette Lassauque (Insee) Isabelle Pertile (Insee) Marianne Peyrot (DRRT) Christelle Ugléria (Draaf)
<b>Direction de la publication</b>	Jean-Philippe GROUTHIER (Insee)
<b>Rédaction en chef</b>	Bruno MURA (Insee)
<b>Secrétaire de rédaction</b>	Jean-Jacques MAILLART
<b>Maquettiste</b>	Agnès ITIER
<b>Mise en ligne internet</b>	Rosa TRIGUERO

# Insee Conjoncture

## Midi-Pyrénées

### Bilan économique 2014

### L'économie régionale au ralenti sauf dans l'aéronautique et le spatial

En 2014, le PIB de la France augmente de 0,2 % après + 0,7 % en 2013 essentiellement grâce à une légère accélération de la consommation. En Midi-Pyrénées, l'économie régionale tourne au ralenti sauf dans l'aéronautique et le spatial. Les performances d'Airbus tire la chaîne d'approvisionnement industrielle et la construction spatiale bénéficie d'une forte augmentation des prises de commandes de satellites. L'année est maussade dans d'autres grands secteurs d'activité : le revenu des agriculteurs est en baisse, la construction de logements ne redémarre pas, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques et le transport de voyageurs reculent. Dans ces conditions d'activité, l'emploi salarié marchand fléchit légèrement dans la région, pour la première fois depuis 2009. L'atonie de l'emploi dans une région fortement attractive entraîne une augmentation du taux de chômage régional. Fin 2014, il touche 10,4 % des actifs de Midi-Pyrénées contre 10,0 % en moyenne nationale.

Conjoncture n° 5  
mai 2015

ISSN : en cours

Insee Midi-Pyrénées  
36 rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :  
Bruno Mura

© Insee 2015